

notre eau notre avenir

PACTE D'ENGAGEMENT AGRO-ÉCOLOGIQUE 2022-2027

POUR SOUTENIR LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE ET DES TERRITOIRES POUR L'EAU DU GRAND SUD-OUEST

Livret des engagements des signataires
du Pacte et exemples de démarches
engagées sur le territoire du Bassin
Adour-Garonne



Engagements des signataires

- 8 Engagements des **DRAAF Nouvelle-Aquitaine et Occitanie**
 - 10 Engagements de **l'Agence de l'Eau Adour Garonne**
 - 12 Engagements d'**INRAE**
 - 14 Engagements de **la Région Nouvelle-Aquitaine**
 - 16 Engagements de la **Région Occitanie**
 - 18 Engagements des **Chambres Régionales d'Agriculture d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine**
 - 20 Engagements de la **Coopération Agricole Occitanie et Nouvelle-Aquitaine**
-

Exemples de démarches engagées sur le territoire du Bassin Adour-Garonne

- 24 **Projet AGLAÉ** : les agriculteurs partagent leurs pratiques agroécologiques
- 26 **Collectifs Expea de Terres du Sud** : accompagner les agriculteurs vers des pratiques durables
- 28 **Protection préventive des captages du Gers** : élaboration de stratégies territoriales agricoles
- 30 **Journées techniques UNISSON** : plan de transfert de pratiques économes en produits phytosanitaires
- 32 **Diagnostic agraire du nord du bassin Adour amont** : comprendre la diversité des systèmes de production agricole d'un territoire
- 34 **Association FILEG** : 80 acteurs s'organisent pour développer la filière légumineuses en Occitanie
- 36 **Projet Prot&Ose** : développement d'une filière locale de valorisation des graines d'oléo-protéagineux
- 37 **Projet pour la production et valorisation de ruminants bio** en Nouvelle-Aquitaine
- 38 **Projet de sécurisation de l'autonomie fourragère d'une exploitation en polyculture-élevage** en mobilisant des pratiques agroécologiques dans le contexte du dérèglement climatique
- 40 **So'Adapt** : étude prospective d'adaptation des systèmes viticoles du Sud-Ouest au regard du changement climatique
- 42 **Programme de recherche TETRAE** : Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
- 44 **Dispositif des Mesures Agri-Environnementales et Climatiques** en Nouvelle-Aquitaine

Pacte d'engagement 2022-2027

pour soutenir la transition agroécologique et des territoires pour l'eau du Grand Sud-Ouest

Un PACTE signé le 25 avril 2023 qui impulse une dynamique collective en faveur de l'agroécologie, avec plus de 60 engagements des pouvoirs publics et filières agricoles pour protéger l'eau et accroître la résilience des territoires du Grand Sud-Ouest face aux enjeux du changement climatique.

CONTEXTE

Le Grand Sud-Ouest est très exposé au changement climatique, ce qui se traduit par une **fragilisation de la qualité et de la disponibilité des ressources en eau**. Le débit de la Garonne a déjà baissé de 25% en vingt ans. D'ici 2050, si l'on ne fait rien, le déficit annuel à l'étiage passera de 250 millions de m³ aujourd'hui à 1,2 milliard de m³ à activité constante et en tenant compte d'une augmentation de population estimée à 1,5 million. Si la qualité des ressources en eau et des milieux aquatiques s'est améliorée, les pollutions diffuses (nitrates et pesticides) dégradent encore 40% des masses d'eau superficielles et souterraines du bassin.

L'accès à l'eau et la sécurisation des ressources est par ailleurs un enjeu essentiel pour l'agriculture et la production alimentaire du bassin, d'autant plus dans un contexte de changement climatique et d'une augmentation des besoins

en eau des plantes. L'agriculture doit également faire face aux enjeux de création de valeur ajoutée, de renouvellement des générations et d'augmentation du revenu agricole, de déprises et à l'inverse, sur certains secteurs de pertes foncières.

Afin de faire face à l'ampleur attendue des impacts du changement climatique dans le Grand Sud-Ouest touchant à l'alimentation, l'économie des filières et des exploitations agricoles, les paysages et la qualité de vie, **le déploiement de pratiques agroécologiques et la recherche d'une meilleure viabilité des exploitations est apparue comme une priorité à plusieurs niveaux** : au sein de l'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne qui réunit depuis 2018 les services de l'État, l'agence de l'eau Adour Garonne, les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine ; ainsi qu'en conclusion des travaux du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique de 2021, lancé par le Gouvernement, et qui met l'accent sur l'agroécologie.

C'est dans ce contexte que le « Pacte d'engagement 2022-2027 pour soutenir la transition agroécologique et des territoires pour l'eau du Grand Sud-Ouest » a été signé sur le bassin Adour-Garonne le 25 avril 2023 entre l'Agence de l'Eau Adour Garonne, les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, les DRAAF, INRAE, les Chambres Régionales d'Agriculture et La Coopération Agricole Occitanie et Nouvelle Aquitaine.



TROIS OBJECTIFS FIXÉS PAR LE PACTE

- Contribuer à atteindre l'**objectif de 70% des masses d'eau en bon état en 2027** et viser une **baisse généralisée des teneurs en nitrates et pesticides** dans les eaux pour les captages stratégiques du bassin **avant 2027**.
- Engager la mobilisation de solutions à hauteur de 850 Mm³ pour **restaurer les équilibres dans les bassins versants et réduire le déficit** estimé à 1,2 milliard de m³ d'ici 2050 si rien n'est fait.
- Contribuer à une **agriculture productive**, ancrée dans les territoires, **alliant préservation de l'environnement et rentabilité pour l'ensemble des acteurs des filières**. Contribuer à améliorer la valeur ajoutée, à s'assurer du renouvellement des générations et du maintien des surfaces agricoles.

5 AMBITIONS

Pour atteindre ces trois objectifs sur l'ensemble du territoire du Bassin Adour-Garonne, les signataires se fixent 5 ambitions à porter de manière concomitante dans une approche globale et transversale. Celles-ci se déclinent en 10 engagements communs.

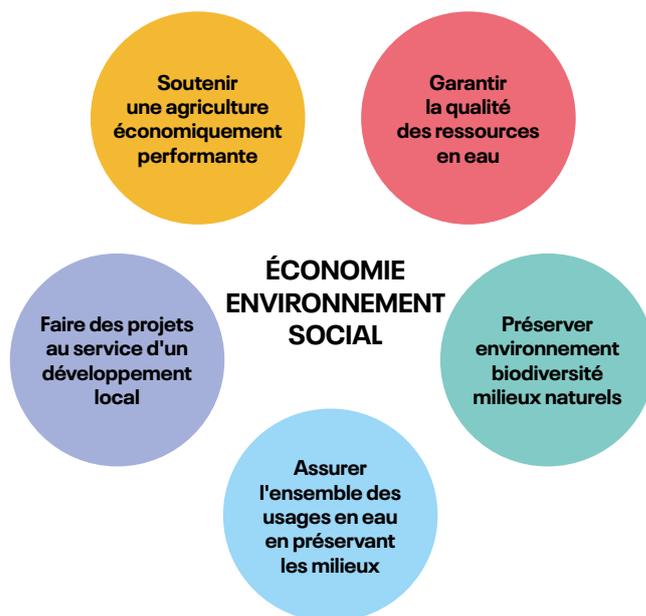


Figure 1.
Les 5 ambitions du Pacte

État des lieux de l'existant, suivi des changements et acquisition de nouvelles connaissances

Observatoire des pratiques : Mettre en place un observatoire des pratiques agroécologiques via un référentiel commun et le suivi d'indicateurs de l'évolution des pratiques.

Bancarisation de références : Renforcer l'acquisition et bancarisation des références techniques locales pour soutenir les démarches de transition.

Programmes de recherche : Élaborer et mettre en œuvre des programmes de recherche pour l'ensemble des filières confortant la robustesse de certains résultats de programmes récents et répondant aux questions et difficultés de la transition, avec le souci de la performance économique des exploitations.

Compétences et outils d'accompagnement et de facilitation

Mise en réseau de compétences : Organiser et mettre en réseau le développement de compétences nouvelles en lien avec les pratiques agroécologiques au service du plus grand nombre d'acteurs techniques, en particulier les exploitants agricoles et les conseillers agricoles.

Outils d'adaptation au changement climatique : Construire et mettre à disposition des exploitants et leurs accompagnants des outils d'adaptation face aux changements climatiques et facilitant la transition, incluant un niveau de vulnérabilité et d'amélioration des performances agro-écologiques de l'exploitation.

Accompagnement technique, financier, réglementaire et juridique

Appui technique : Appuyer techniquement les acteurs locaux pour accélérer les démarches de changement de pratiques dans les territoires à enjeux : mobilisation autour de diagnostics partagés sur les pratiques et leurs évolutions possibles, au plus près des connaissances portées par la recherche notamment sur les possibilités offertes par l'agroécologie, travail au niveau de groupes d'agriculteurs mais aussi de dynamiques de filières, lien avec l'enseignement agricole pour mieux former les jeunes sur ces questions.

Appui réglementaire et juridique : Assurer un appui réglementaire et juridique aux acteurs locaux pour sécuriser les démarches et faciliter la mise en œuvre des projets.

Accompagnement de la prise de risques : Étudier, sur la base des dispositifs existants, les outils à mettre en place en tant que de besoin pour accompagner davantage la prise de risque des acteurs agricoles dans la mise en œuvre de la transition agroécologique.

Communication

Communication grand public : Communiquer à destination du grand public afin de faire connaître les démarches de progrès sur l'eau et l'agriculture et valoriser le rôle de la transition agroécologique sur le territoire.

Valorisation échelles nationale et européenne : Porter au niveau national, voire européen, les engagements du pacte et en valoriser les résultats obtenus sur le bassin.

Figure 2. Les 10 engagements communs du Pacte

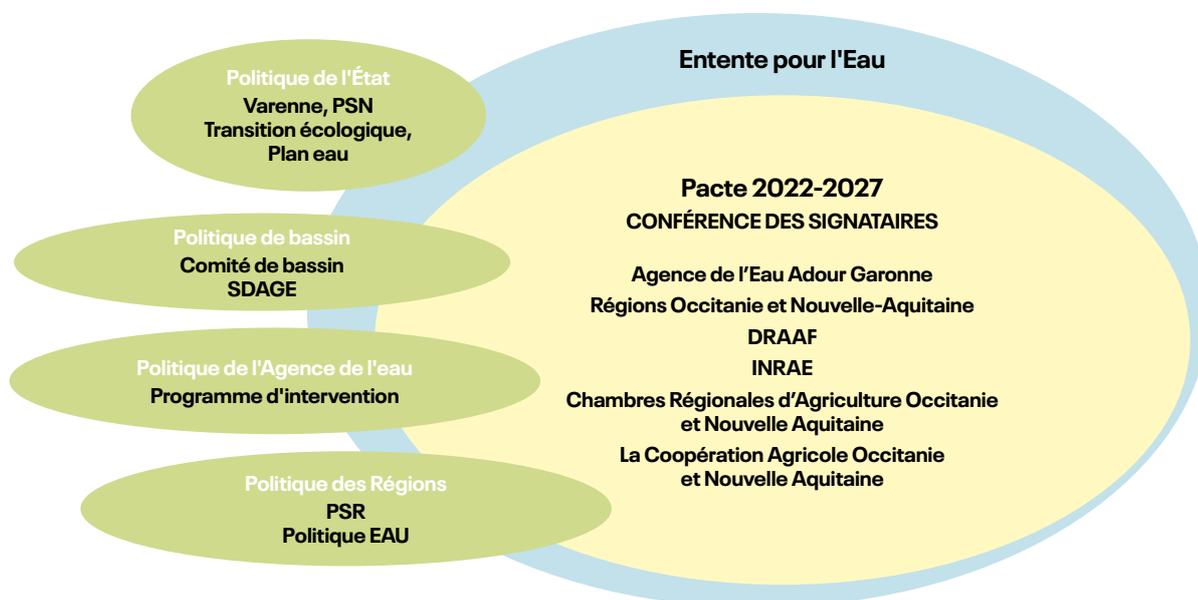


Figure 3. Articulation du Pacte avec les politiques bassin et régionales relatives à l'eau et l'agriculture

UNE SYNERGIE PLUS IMPORTANTE GRÂCE À LA MISE EN RELATION ET AUX TRAVAUX COLLABORATIFS ENTRE L'ENSEMBLE DES SIGNATAIRES

Ce Pacte favorise l'**interconnaissance** entre les acteurs signataires et **facilite les partenariats**. Il donne également une **meilleure visibilité des solutions de financement** et, si nécessaire, **en développe de nouveaux pour être en adéquation avec les besoins identifiés**.

Il s'agit d'un cadre collectif pour **porter, mettre en œuvre et renforcer des actions** en faveur de la transition agroécologique des exploitations agricoles et des filières de productions agricoles locales. Ce cadre est à **articuler efficacement** avec les réglementations, les politiques publiques, les démarches, les aides et les programmes déjà existants (Ecophyto 2030, Plan d'actions de la directive nitrates, PATs, Re-Sources, Néoterra, Contrats d'agriculture durable, Plans bio, etc.).

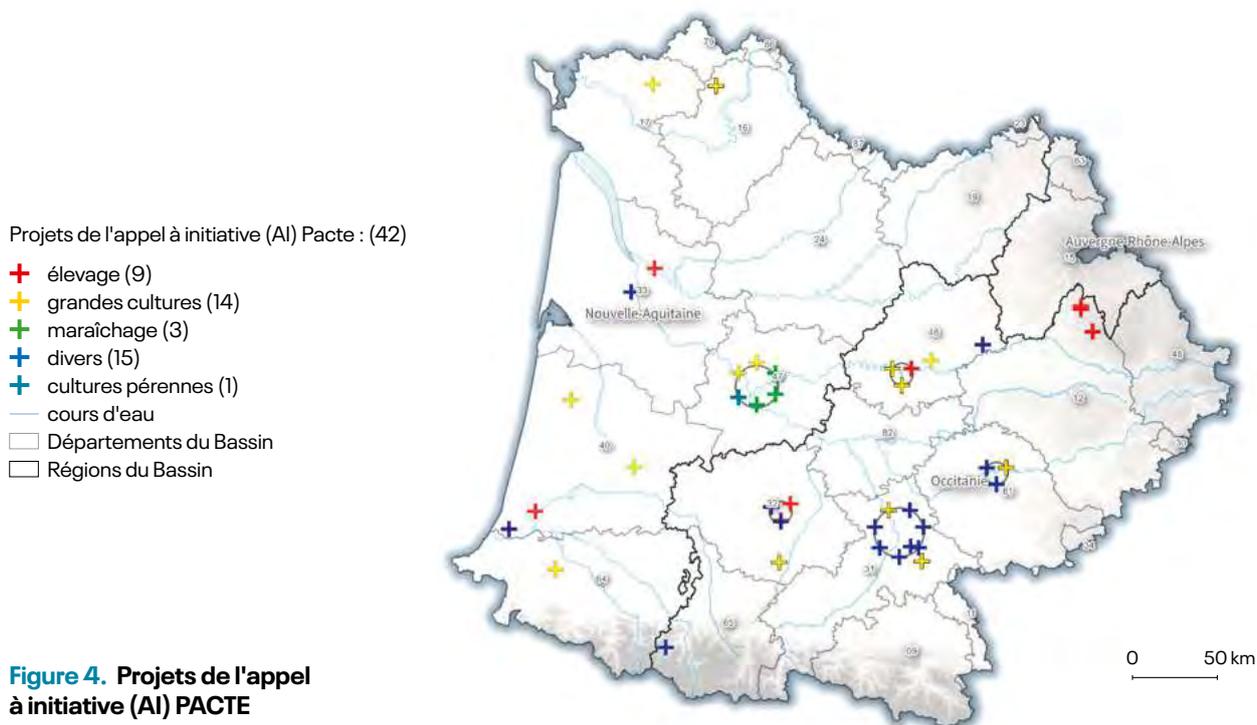
DES PROJETS DANS LES TERRITOIRES CONTRIBUANT À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PACTE

Le Bassin Adour Garonne est déjà engagé dans la transition agroécologique. L'appel à initiatives lancé fin 2022 par l'Entente pour l'eau a permis d'**identifier** des projets déjà en place permettant d'accélérer et de massifier la transition agroécologique en impliquant l'ensemble de la chaîne d'acteurs, et en favorisant des changements significatifs pour

répondre aux enjeux de quantité et de qualité des ressources en eau. **Et au-delà, d'autres projets émergent et sont soutenus par les signataires.**

Sur les 150 candidatures reçues, 42 projets ont été retenus par le Comité technique du Pacte (voir figure 4) sur la base d'une trentaine de critères de sélection. **Ces projets répondent à une typologie variée mettant en avant la nécessaire complémentarité des approches et des dimensions de travail pour engager la transition agroécologique à tous les niveaux.**

- Accompagnement des acteurs des filières de l'amont à l'aval (montée en compétence, freins socio-psychologiques au changement, enseignement agricole, etc.)
- Animation de réseau et capitalisation (groupes d'échange de pratiques)
- Création/diffusion de connaissances techniques
- Expérimentation technique de pratiques agroécologiques
- Couverture du risque de transition (instruments d'ingénierie financière/juridique, rémunération des services agroécologiques...)
- Projets de filière de l'amont à l'aval (investissement infrastructure et création de valeur)
- Diversification/installation (accès au foncier, renouvellement des générations)
- Leviers de la demande (sensibilisation, réglementation, incitations économiques/juridiques, etc.).



Une diversité de porteurs de projets : chambres d'agriculture, coopératives, négoce, associations, instituts techniques, collectivités, syndicats de rivières, bureaux de conseil et d'ingénierie, etc.

Une diversité de filières concernées : grandes cultures, polyculture-élevage, élevage, légumes, maraîchage, arboriculture et viticulture.

UNE GOUVERNANCE POUR FAIRE LE LIEN ENTRE LES SIGNATAIRES, FAIRE REMONTER LES BESOINS DES POTEURS DE PROJETS ET TRAVAILLER EN COMMUN SUR DES THÉMATIQUES CLÉS

Une conférence des signataires se réunit une fois par an pour orienter et valoriser les résultats du Pacte. **Un comité des financeurs**, composé de l'Etat, des Régions, et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne est par ailleurs mis en place dans le cadre de l'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne afin de définir les modalités d'accompagnement de nouveaux projets. Un Comité de Direction suit et propose des orientations stratégiques à la mise en oeuvre opérationnelle du Pacte notamment pour alimenter les instances de bassin.

Le Pacte se traduit également par la constitution de sous-groupes de travail appelés « Fabriques » au sein du Comité

Technique associant les représentants des trois collèges du comité de bassin. Ces Fabriques traitent de sujets spécifiques identifiés comme prioritaires par les membres du comité pour travailler à la massification de la transition agroécologique :

- **Mutualisation et gestion des risques** (mécanismes assurantiels à la prise de risques, fonds de mutualisation, etc.)
- **Dispositifs de rémunération des pratiques agroécologiques** (Paiements pour Services Environnementaux, etc.)
- **Observation de la progression de la transition** agroécologique sur le bassin Adour Garonne
- **Émergence, maintien et réorientation de filières** en lien avec les objectifs du Pacte
- **Approche socio-psychologique** des freins au changement
- Prise en compte de la contrainte actuelle et à venir sur la **ressource en eau dans les stratégies des exploitations agricoles.**

PACTE D'ENGAGEMENT AGRO-ÉCOLOGIQUE 2022-2027

Engagements des signataires

- 8 Engagements des **DRAAF Nouvelle-Aquitaine et Occitanie**
- 10 Engagements de **l'Agence de l'Eau Adour Garonne**
- 12 Engagements d'**INRAE**
- 14 Engagements de **la Région Nouvelle-Aquitaine**
- 16 Engagements de la **Région Occitanie**
- 18 Engagements des **Chambres Régionales d'Agriculture d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine**
- 20 Engagements de la **Coopération Agricole Occitanie et Nouvelle-Aquitaine**



Engagements des DRAAF Nouvelle-Aquitaine et Occitanie

↳ LORS DE LA SÉANCE DE CLÔTURE DU VARENNE AGRICOLE DE L'EAU ET DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA NÉCESSITÉ D'ADAPTER LES PRATIQUES AGRICOLES À LA NOUVELLE DONNE CLIMATIQUE A ÉTÉ MISE EN EXERGUE

- **Plan Eau national** : 53 mesures pour organiser la sobriété des usages de l'eau pour tous les acteurs.

Le Varenne agricole de l'eau a mis en évidence la nécessaire sécurisation à l'accès à l'eau pour l'agriculture. Le plan eau présenté en 2023 par le Président de la République a décliné cette ambition au travers de sa mesure 21 et la création d'un fonds d'hydraulique agricole dédié. Le premier appel à projets relatif à ce fonds a été lancé en mars 2024. Il a vocation à financer la remobilisation et la modernisation des ouvrages existants et le développement de nouveaux projets d'infrastructures hydrauliques dans le respect des équilibres des usages et des écosystèmes, en complément des dispositifs déjà existants afin d'anticiper les effets du changement climatique sur l'agriculture pour mieux la protéger et l'adapter.

- **Projets alimentaires territoriaux (PAT)** : Leur reconnaissance au niveau national vise à identifier et à valoriser les démarches PAT existantes d'une part, et à favoriser l'émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux d'autre part (en cours d'analyse en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine).
- **Plan Enseigner à Produire Autrement 2 (EPA 2)** pour généraliser l'agroécologie dans l'enseignement agricole. Une convention de partenariat 2022-2024 Eau et Agriculture dans l'enseignement agricole a été signée entre les DRAAF, l'Agence de l'eau Adour Garonne et les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.
- **Création d'un Groupement d'Intérêt Public « Transitions », aujourd'hui renommé LIA** pour « Lien, Innovation & Agroécologie ». Créé en 2022 par l'Agence de l'eau Adour Garonne, la Région Occitanie, l'Etat et les EPLEFPA, il a été élargi depuis aux instituts, à la coopération agricole et à la chambre régionale agriculture.

↳ AU NIVEAU NATIONAL, UNE CHARTE A ÉTÉ SIGNÉE PAR UNE TRENTAINE DE REPRÉSENTANTS AGRICOLES ENGAGEANT LES FILIÈRES POUR FINALISER PAR UNE STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN 2022 ET METTRE EN PLACE UN PLAN D' ACTIONS À L'HORIZON 2025

↳ AU NIVEAU RÉGIONAL, LES CHAMBRES RÉGIONALES D'AGRICULTURE ONT ÉTÉ MANDATÉES POUR RÉALISER DES DIAGNOSTICS ET DES PLANS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DE DIVERS COUPLES FILIÈRES/ TERRITOIRES REPRÉSENTATIFS DE L'ACTIVITÉ LOCALE AGRICOLE

- Le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) a été décliné en Plan Régional (PRACC) avec les Chambres Régionales d'Agriculture. Les filières traitées sont les grandes cultures, la viticulture, l'élevage et l'arboriculture.

↳ LA DÉCLINAISON SUR LES TERRITOIRES DE CES DIVERS PLANS ENGAGERA L'AGRICULTURE DANS SA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

- Pacte alimentaire Etat-Région en Nouvelle-Aquitaine.
- Pacte d'ambition Agriculture Biologique régional entre État et Région Nouvelle-Aquitaine.
- Plan Régional pour l'Agriculture Biologique 2023-2027 en Occitanie entre Etat, Région, Agences de l'Eau Adour-Garonne et Rhône Méditerranée Corse, et Interbio Occitanie.
- Plan enseigner à produire autrement 2 (EPA 2).
- Plan Eau décliné en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie : S'inscrivant dans la déclinaison du Plan Eau National, ces plans ont pour objectif d'améliorer, amplifier ou accélérer les politiques ou actions déjà engagées en matière de gestion durable de la ressource en eau, et d'impulser des actions sur des thématiques plus émergentes ou prégnantes.

↳ VIA LE PLAN DE RELANCE PUIS PLAN FRANCE 2030, L'ETAT S'ENGAGE À ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES À L'ÉCHELLE DU BASSIN ADOUR-GARONNE

↳ CES DIVERS PLANS POURRONT ÊTRE MOBILISÉS LOCALEMENT POUR SERVIR PRIORITAIREMENT DES PROJETS VISANT UNE MODIFICATION DES PRATIQUES AGRICOLES POUR DAVANTAGE DE SOBRIÉTÉ EN EAU DANS LES TERRITOIRES LES PLUS FRAGILES

- **Financements et Appels à Projets nationaux** : Plan légumineuses, Plantons des haies, expérimentations autour



du curage de retenues et sur l'optimisation de la ressource en eau, investissements pour lutter contre les aléas et agro-équipements pour améliorer l'efficacité de l'irrigation.

Concernant les mesures de France 2030 et plus particulièrement du **plan de souveraineté fruits et légumes**, un guichet a été ouvert pour les solutions innovantes en irrigation pour en améliorer l'efficacité. Sur le territoire du bassin Adour Garonne, 217 projets ont ainsi été financés pour un montant d'aides total de 6,18M€. L'enveloppe nationale portait sur 15M€.

Au titre du plan de relance, une expérimentation a été menée sur des **opérations de curage** dans les départements du Gers, du Lot et du Tarn et Garonne. 41 opérations ont ainsi pu être réalisées en mobilisant 657 000€ d'aides. Le volume total remobilisé a porté sur 157 000m³. Il convient par ailleurs de citer la **réhabilitation de plusieurs ouvrages de stockage** gérés par la compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne pour un montant de plus de 4M€ de travaux qui a conduit à remobiliser près d'un million de m³ dans des ouvrages existants.

- **Hors France 2030 et plan de relance** : plusieurs dispositifs complémentaires accompagnent le Plan Eau décliné en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie (fonds hydraulique agricole), tels que l'aide à l'animation des GIEE et des Groupes 30 000 et Dephy, Innov'azotes, ainsi que les démonstrateurs territoriaux, et les Trophées de l'agroécologie. Les aides de la nouvelle programmation de la PAC comme les MAEC et l'aide à la conversion en agriculture biologique

soutiennent également les pratiques agroécologiques des exploitants. Le lancement des appels à projets « Animation du Pacte Haie » en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine, permettent l'attribution de subvention de l'État en vue de l'animation à la plantation et à la gestion durable de haies et d'arbres intra parcellaires ou de régénération naturelle assistée dans les exploitations agricoles. Enfin, en lien avec la stratégie Ecophyto 2030, le Ministère de l'Agriculture lance le **PARSADA**, Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures avec une première enveloppe s'élevant à 146M€, financé dans le cadre de la planification écologique.

[Rendez-vous sur le site de la DR AAF Nouvelle-Aquitaine](#)



[Rendez-vous sur le site de la DR AAF Occitanie](#)

Engagements de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE GESTION QUANTITATIVE DU BASSIN ET LE DÉPLOIEMENT DU MIX DE SOLUTIONS POUR CONCILIER LES BESOINS EN EAU DES MILIEUX ET CEUX DES DIFFÉRENTS USAGES

- L'agence de l'eau soutient le **déploiement du mix de solutions** sur les territoires en déséquilibre ou susceptibles de l'être à l'horizon 2050 par différents moyens :
 - Une délibération votée récemment permet de préciser les conditions d'accompagnement des projets de création de stockage de substitution, notamment par la mise en place d'un programme de transition agroécologique.
 - L'instrumentation d'une dizaine de sites pilotes dans le cadre des solutions fondées sur la nature permettra d'établir les gains attendus en termes de gestion quantitative.
 - Plusieurs appels à projets ont été lancés sur l'efficacité et les économies d'eau, sur l'optimisation des ouvrages hydrauliques existants, sur le déploiement des projets de réutilisations des eaux non conventionnelles.
 - C'est au total 32,2Mm³ d'eau qui ont été économisés ou substitués entre 2021 et 2024 pour **63M€ d'aide de l'agence**.
- Pour mettre en place des solutions adaptées aux enjeux locaux de sobriété, l'agence accompagne des **démarches territoriales** sur des bassins versants en déséquilibre quantitatif. Ainsi, sur les 88 périmètres élémentaires prioritaires, 86 territoires sont aujourd'hui engagés dans une démarche territoriale.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE

- L'agence accompagne les maîtres d'ouvrages des **325 captages** pour mobiliser l'ensemble des actions nécessaires à l'atteinte d'une bonne qualité d'eau brute : diagnostic, animation, actions ciblées telles que la couverture des sols, le changement de pratiques vers l'agroécologie, l'agriculture biologique, les mesures agroenvironnementales et climatiques, l'acquisition de matériel, l'acquisition foncière, en mobilisant les filières pour engager durablement des pratiques vertueuses. En 2023, ces actions ont représenté 10M€ d'aide de l'agence. Aujourd'hui, l'ensemble des 95 captages prioritaires (issus du Grenelle et conférence environnementale) sont engagés

dans une démarche territoriale préventive : 40% ont une qualité de l'eau qui s'améliore ou se stabilise.

Exemple : Des résultats sur la mise en œuvre de pratiques agroécologiques pour préserver les captages du Puits de chez Drouillard (16), et une qualité de l'eau qui s'améliore sur les nitrates grâce à la mise en place sur les 1100ha de l'aire d'alimentation de : 10% de la SAU en AB, 13% de la SAU en herbe, 1,2km de haies plantées en bordure de parcelle, mise en gestion pour un atelier de maraichage biologique, 24ha acquis par la collectivité pour une mise en gestion des parcelles avec des pratiques agricoles préservant l'eau brute, et mise en place d'une ZSCE sur le périmètre de l'AAC.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE DU DÉPLOIEMENT DE SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE (SfN) SUR LES TERRITOIRES

Les SfN, par leurs multiples bénéfices, sont un des leviers majeurs de l'adaptation des territoires au changement climatique en limitant **les risques d'érosion, de ruissellement et en préservent les sols, l'eau et la biodiversité**.

- L'agence accompagne le déploiement des SfN avec : un réseau de sites pilotes instrumentés sur tous les milieux dont les milieux agricoles pour estimer les services hydrauliques rendus, une analyse des leviers en faveur des SfN sur 4 bassins démonstrateurs, la bancarisation de retours d'expérience, la sensibilisation/communication et la formation des acteurs des territoires aux SfN.
- Intégration des SfN dans les feuilles de route des EPTB et dans le mix de solutions des PTGE.
- En 2023, 10M€ ont permis d'accompagner les actions sur les zones humides.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES À BAS NIVEAU D'IMPACTS ET FINANCER LES PROGRAMMES FAVORISANT LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

- Pour soutenir le développement et la pérennisation de systèmes de production compatibles avec la préservation de la ressource en eau, l'Agence mobilise 73M€ sur 2023/2024 pour accompagner les conversions à l'agriculture biologique (CAB) et les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC).
- 60 projets de filières à bas niveau d'intrants (BNI) ont été accompagnés sur le 11^e programme à hauteur de 4M€. Ces projets visent à assurer la préservation des ressources en



Figure 5.
Projets filières
soutenus par l'Agence

- ▲ Élevage
- ▲ Élevage lait
- ▲ Grandes cultures
- ▲ Maraichage
- ▲ ppam
- ▲ oléo et protéagineux
- ▲ divers
- ▲ cultures pérennes
- ▲ légumineuses

0 50 km

Source : IGN 2023, Gest'eau, aeag, 07/2024

soutenant des filières BNI économiquement durables et en assurant une juste répartition de la valeur ajoutée.

Exemple : le projet des Fermes de Chassagne (16) a permis le développement de surfaces en agriculture biologique et de surfaces en légumineuses sur des zones de captage par l'implantation d'une unité de stockage et transformation de céréales et légumineuses en Charente.

▼ **S'ASSURER D'UNE TRADUCTION OPÉRATIONNELLE DES PREMIERS RÉSULTATS DE BAG'AGES ET AMÉLIORER LA CONNAISSANCE ENTRE L'AGROÉCOLOGIE ET LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS ET PLUS LARGEMENT LES SERVICES RENDUS PAR L'AGROÉCOLOGIE**

- 6M€ de l'agence de l'eau en 2023 pour améliorer la connaissance sur l'agroécologie et son transfert vers les agriculteurs. Plusieurs sujets de recherche et de transfert de connaissance ont été accompagnés.
- 2 projets initiés en 2023 :
 - Pour faire suite au programme de recherche BAG'AGES, l'étude BAGHEERA portée par INRAE viendra préciser les effets des pratiques agroécologiques dans les bassins versants sur les flux d'eau, de terre et d'intrants, en mesurant les impacts économiques.
 - Une étude prairie, associant les chambres régionales d'agriculture et l'Institut de l'Élevage, pour caractériser

les enjeux liés au maintien des prairies et de l'élevage en tête de bassin versant dans un contexte de changement climatique.

▼ **CONTRIBUER, SUR LA BASE DE L'ANALYSE DES DISPOSITIFS EXISTANTS, À L'ÉMERGENCE D'OUTILS ÉVENTUELLEMENT NÉCESSAIRES POUR SÉCURISER LES RISQUES LIÉS À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE**

- Mise en place d'un Paiement pour Service Environnemental (PSE) depuis 2019 sur 30 territoires du bassin :
 - Ce dispositif rémunère des services rendus via la diversité des cultures, la diminution d'intrants et la présence d'infrastructures agroécologiques.
 - Le budget annuel de l'Agence : 7M€.
 - 900 agriculteurs ont pu en bénéficier, 78 000 ha de SAU, 3 000 ha de zones humides et 9 900 km de haies et lisières. Une évaluation associant les acteurs du bassin confirme l'efficacité du dispositif et propose des pistes d'évolution pour élargir le dispositif dans le cadre du 12^e programme, en cohérence avec le plan eau.
- En parallèle de ce dispositif PSE, l'agence de l'eau engage avec ses partenaires une expertise pour la mise en œuvre de systèmes assurantiels auprès des agriculteurs.

Engagements d'INRAE

INRAE a positionné les transitions agroécologiques et alimentaires au cœur de sa feuille de route INRAE 2030.

MOBILISER LES COMPÉTENCES SCIENTIFIQUES POUR CONDUIRE DES PROJETS SCIENTIFIQUES, À L'ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE, AFIN D'ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUES ET ALIMENTAIRES

- Fédérer des compétences scientifiques pluridisciplinaires et proposer des programmes scientifiques ambitieux sur des questions scientifiques prioritaires dans le cadre de la nouvelle **Agence de Programme Agralife « Agriculture et alimentation durables, forêt, ressources naturelles associées »** et au travers des Programmes et Equipements Prioritaires de Recherche (PEPR) qu'elle co-anime : **OneWater, FairCarboN, FORESTT, Agroécologie et numérique, Cultiver et Protéger Autrement, Sélection Végétale Avancée et SOLU-BIOD.**
- **Développer des projets spécifiques sur les leviers de l'agroécologie** : adaptation génétique des plantes à la sécheresse, agroforesterie, gestion agronomique des sols, couverts végétaux, etc.

CO-CONSTRUIRE ET DÉPLOYER DES PROJETS DE RECHERCHE EN LIEN AVEC LES ENJEUX ET LES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE

- Coordination du **Projet BAG'AGES** et engagement dans sa poursuite via le **Projet BAGHEERA**, sur l'étude des pratiques agroécologiques permettant d'améliorer la gestion quantitative et qualitative de l'eau sur le Bassin Adour Garonne.
- Pilotage du **programme de recherche MAIA** (MAssification et Intensification Agroécologique, pour renforcer la résilience des systèmes agricoles et assurer la sécurité alimentaire en Nouvelle-Aquitaine).
- Soutien des recherches en territoire en faveur de la transition au travers du **programme TETRAE** « Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement », co-financé par INRAE et les Régions.
- Copilotage du « **living lab régional** » **OccitANum** (Occitanie Agriculture Numérique), pour l'innovation numérique au service de la transition agroécologique et de l'alimentation des territoires.
- Participation au **programme VitiREV** sur les transitions de la filière viticole en Nouvelle-Aquitaine.

APPORTER L'EXPERTISE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS SOUTENUS PAR LES PARTENAIRES ET FAVORISER L'INNOVATION

PARTENARIAT AVEC LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ, NOTAMMENT AGRISUDOUEST INNOVATION

- Participation en tant que membre fondateur dans les Pôle Universitaires d'Innovation des Universités de Bordeaux, Toulouse et de l'UPPA.

TRAVAILLER À LA MISE EN PLACE DE RÉSEAUX DE CHERCHEURS OU CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX EXISTANTS SUR LE TERRITOIRE DE NOUVELLE-AQUITAINE ET D'OCCITANIE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DU PACTE SUR LES TRANSITIONS. ÊTRE EN CAPACITÉ DE MOBILISER DES COMPÉTENCES EN LIEN AVEC LES DÉPARTEMENTS DE RECHERCHE AU NIVEAU NATIONAL

- En Nouvelle-Aquitaine : Réseaux BIOSENA (Biodiversité et Services Ecosystémiques), Futurs ACT (Adaptation au changement climatique à l'échelle régionale), Naiades (Eau).
- En Occitanie : Le consortium de recherche Défi clé Octaave (financement de projets de recherche interdisciplinaire et actions d'animation transversale) ; le Défi Clé Water Occitanie (stimuler des recherches interdisciplinaires sur la réutilisation de l'eau, sa mise en œuvre et l'évaluation de sa pertinence).

APPORTER DES RÉFÉRENCES QUANTIFIABLES AFIN DE FAVORISER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE, LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES

- INRAE s'appuie sur ses infrastructures de recherche : **RZA (Réseau des zones ateliers) et AnaEE France (Analyse et Expérimentation sur les Écosystèmes terrestres et aquatiques)**. Sur le Bassin Adour-Garonne sont présentes deux zones ateliers (Pyrénées-Garonne et de Plaine et Val de Sèvre) et quatre plateformes AnaEE, deux étant



dédiées à l'étude des milieux aquatiques (ECP à Saint Pée sur Nivelles et XPO à Cestas) et deux autres aux écosystèmes terrestres (XYLOSYLVE à Cestas ACBB à Lusignan).

- INRAE a également développé **l'Observatoire du Développement Rural**, centre de ressources sur les politiques et systèmes agricoles.

▼ TRANSMETTRE LES CONNAISSANCES VERS L'ENSEIGNEMENT ET LES FILIÈRES AGRICOLES

- Lien avec les écoles d'ingénieurs ENSAT et BSA, Cité des Sciences Vertes, ENSFEA.
- Agrosmart campus et Campus Agroécologie et Transitions

(CAT, Toulouse), le Réseau pour l'Agriculture et Innovation de Nouvelle Aquitaine (RAIN), RIT Occitanie.

- Agropolis Toulouse.
- CMA FACT (porté par la Cité des Sciences Vertes, Toulouse-Auzeville).

▼ TENIR UN RÔLE DE CONSEIL ET D'EXPERTISE DANS LE CADRE DU DÉPLOIEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

- Participation à des comités scientifiques.
- Développer une politique d'appui aux politiques publiques.

Engagements de la Région Nouvelle-Aquitaine



© Région Nouvelle-Aquitaine, Françoise Roch

Depuis 2019, la **feuille de route Néo Terra** engage un changement ambitieux de trajectoire globale des politiques publiques de la Région Nouvelle-Aquitaine. Accélérer la transition agroécologique des exploitations agricoles et la transition alimentaire est un des défis majeurs de la Région Nouvelle-Aquitaine. Cette feuille de route a fixé des objectifs chiffrés ambitieux et a permis de recentrer l'action régionale sur les grands enjeux de demain pour notre agriculture régionale : **s'adapter au changement climatique et participer à son atténuation, préserver les ressources naturelles, améliorer le revenu des agriculteurs et, fournir une alimentation locale et saine.**

Par ailleurs, la Région précise ses engagements dans le cadre du **Pacte d'engagement 2022-2027** pour soutenir la transition agroécologique et des territoires pour l'eau du grand Sud-Ouest.

FINANCER LA RECHERCHE, FAVORISER LE CHANGEMENT DE PRATIQUES ET STRUCTURER COLLECTIVEMENT LES ACTEURS

1/ Accompagner la recherche de nouvelles pratiques, l'expérimentation et la diffusion des connaissances (biocontrôles, allongement des rotations, gestion de l'herbe...)

- Recherche : Les Programmes Scientifiques de Grande Ambition Régional (PSGAR) visent à ressourcer scientifiquement la Région, ainsi que ses partenaires, sur des questions sociétales actuelles et ciblées dont la transition agroécologique.
- Recherche appliquée / expérimentation (stations)/living labs/ Partenariats européens de l'innovation.
- Transfert de connaissances (AB / hors AB).

2/ Soutenir et promouvoir l'agriculture biologique

- Pacte d'ambition 2023-2027 : Une des actions phares de Néo Terra est le renouvellement du Pacte Bio sur la

période 2023-2027, qui vise à garder une dynamique de développement de l'agriculture biologique régionale forte et poursuivre les efforts pour pérenniser les exploitations, les entreprises et les opérateurs des filières biologiques. Par ailleurs, la Région précise ses engagements.

- Aides au Maintien de l'Agriculture Biologique.
- Conseils individuels et collectifs.
- Structuration des filières amont aval.

3/ Accompagner les actions collectives pour réussir la transition agroécologique

- À travers le programme NéoCoop, la Région propose aux coopératives agricoles d'accélérer leur transition agroécologique à travers un accompagnement de 15 jours sur une durée de 11 mois, scindé en 4 phases : diagnostic, plan d'action, mise en œuvre, bilan.
- Le Programme VitiRev, spécifique à la filière vitivinicole, rassemble plus de 150 partenaires du secteur en Nouvelle-Aquitaine et agit pour répondre aux enjeux d'adaptation climatique et de transition écologique.
- Cluster et Feuille de route biocontrôle et biosolution.
- Amélioration de l'autonomie fourragère et protéique des exploitations avec le dispositif ProtéiNA.
- Programme Re-Sources qui vise à encourager l'adoption de pratiques favorables à la qualité de l'eau au niveau local, en collaboration avec tous les acteurs du territoire.

► SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS AU PLUS PRÈS DES ENTREPRISES

1/ Au sein des exploitations agricoles

- Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations (PCAIE) via des financements européens et régionaux et notamment le Plan Végétal Environnement (PVE) pour des matériels de désherbage et épamprage alternatifs à la lutte chimique, d'entretien mécanique des couverts, d'implantation de couverts et, d'entretien de prairies et de haies, investissements type OAD spécifiques pour les économies d'eau.

2/ Inciter les agriculteurs à s'engager dans des démarches agroenvironnementales en éco conditionnant les aides à l'investissement et à l'installation

Exemple : AB et zones de captage sensibles (à travers le programme Re Sources), obtention du niveau supérieur de l'écorégime pour la Dotation Nouveaux et jeunes agriculteurs.

3/ Dans les industries agroalimentaires dans le domaine du développement durable et de la bonne gestion de la ressource en eau

- Intégration de cette thématique au cœur du programme Usine du futur : diagnostic et volet « accompagnement » à la mise en œuvre du plan d'actions.
- Stimuler les initiatives innovantes propices à la gestion de l'eau (programme régional SOLUS).
- Favoriser l'émergence de projets intégrés de réutilisation des eaux non conventionnelles (AAP Ec'Eau).

► FINANCER DES PROJETS HYDRAULIQUES POUR SÉCURISER LES PRODUCTIONS ET PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

- Déploiement de la politique régionale d'intervention en faveur de l'hydraulique qui accompagne les projets innovants de réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation, soutient les améliorations des infrastructures collectives existantes en matière d'économies d'eau ou d'énergie, et facilite l'accès à l'eau pour les agriculteurs pour plus de résilience face au dérèglement climatique en privilégiant les filières prioritaires pour la souveraineté alimentaire et en proposant une démarche de progrès en terme agroécologique aux bénéficiaires.



Engagements de la Région Occitanie

Dans le cadre de ses compétences et de ses politiques sectorielles et en cohérence avec les objectifs du Pacte vert régional visant à accompagner les transitions vers un nouveau modèle de développement plus durable, la Région s'engage à :

▼ SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET LES EXPLOITATIONS AGRICOLES VERS UNE AGRICULTURE PLUS DURABLE

- **Accompagnement des projets d'investissements** répondant aux enjeux de compétitivité, de transition agroécologique et d'adaptation au changement climatique via des financements européens et régionaux.
 - Priorisation des projets portés par les exploitations engagées en AB ou ayant réalisé un « Contrat d'Agriculture Durable ».
 - Bonification du taux d'aide pour les projets en AB et pour les agroéquipements (limitant l'érosion des sols et la pollution des eaux par les PPP et les nitrates) avec cofinancement des Agences de l'Eau.
- **Mise en place des « Contrats d'Agriculture Durable » (CAD) :** financement d'un temps d'accompagnement

stratégique individuel de l'exploitant pour l'aider à élaborer et sécuriser son projet de transition agroécologique à 5 ans
- Objectif : réalisation de 10 000 CAD d'ici fin 2027.

▼ SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE - PLAN RÉGIONAL BIO 2023-2027

Objectifs : Développer la production en AB et relancer la consommation de ces produits.

Atteindre 25% de la SAU régionale en AB et 12% de part du bio dans la consommation alimentaire des ménages en 2027.

- **Accompagnement des actions collectives** de structuration de la filière bio.
- **Soutien aux actions de promotion/communication** pour relancer la consommation de produits bio.
- **Mise en place de la Semaine de la Bio régionale :** 2^e édition du 8 au 15 juin 2024.
- **Développement de l'approvisionnement des cantines des lycées en produits bio et locaux :** objectif de 75% de produits bio ou locaux dans les assiettes dont 30% minimum de bio.





© Les carpentiers Lyétois

FAVORISER L'INNOVATION, LE CHANGEMENT DE PRATIQUES ET MASSIFIER LE TRANSFERT DE CONNAISSANCE

- **Soutien aux actions de « recherche-expérimentation »** portant sur des techniques, des itinéraires culturels, des variétés ou toute autre innovation agricole permettant à l'agriculture d'accélérer sa transition vers une agriculture durable.
- **Partenariat Européen pour l'Innovation** : Accompagnement de projets pluriannuels d'innovation collaborative contribuant à la transition agroécologique.
- **Soutien aux projets de RDI individuels** (contrat innovation/3S ou Fce 2030 régionalisé) **et/ou collaboratifs** (entre entreprises ou entreprises/labos : I-DEMO régionalisé) **en faveur de la transition agroécologique.**
- **Aide aux actions de diffusion d'informations, de démonstration et de formation** pour accélérer le transfert de connaissances et le changement de pratiques auprès des exploitations agricoles.
- **Mise en place d'un « forum » des conseillers réalisant des Contrats d'Agriculture Durable** pour favoriser la mise en réseau, la montée en compétences et le partage d'informations sur les enjeux de transition.

ACCOMPAGNER LES PROJETS CONTRIBUANT À UNE GESTION PLUS DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

Objectif : Renforcer la résilience des systèmes face aux changements climatiques et accompagner les exploitations agricoles vers l'utilisation efficace et durable de la ressource en eau

- **Soutien aux infrastructures hydrauliques collectives permettant la réalisation d'économies d'eau, la substitution de ressources ou la sécurisation de l'accès à l'eau** en réponse au changement climatique et afin de pérenniser les exploitations agricoles.
- **Investissements individuels de petit hydraulique agricole** destinés à la sécurisation des productions.
- **Soutien aux projets contribuant à générer des économies d'eau** tel que l'utilisation circulaire de l'eau ou la réutilisation des eaux usées traitées.
- **Accompagnement de projets pilotes sur la mise en œuvre de pratiques exemplaires et innovantes en matière de gestion durable de l'eau** sur les périmètres desservis par le Réseau Hydraulique Régional.

ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION DE FILIÈRES TERRITORIALISÉES ET DURABLES

- **Accompagnement de projets de territoire favorisant le développement économique, répondant aux enjeux liés à l'eau et visant la transition de l'agriculture.**

Engagements des Chambres Régionales d'Agriculture d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine

Les chambres régionales d'agriculture (dites CRA) s'inscrivent dans le PACTE à travers 9 engagements visant à soutenir la transition agro-écologique sur le bassin Adour-Garonne. Au sein de 6 d'entre eux, les actions récemment engagées sont notamment :

CONTRIBUER À DÉPLOYER UN DISPOSITIF PERMANENT ET MULTI-PARTENARIAL POUR RASSEMBLER, QUALIFIER, CAPITALISER ET DIFFUSER LES INNOVATIONS ET PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES À L'ÉCHELLE DU GRAND SUD-OUEST

- Les chambres régionales coordonnent, avec la DRAAF, la **capitalisation des collectifs agroécologiques** afin d'accompagner les animateurs dans la valorisation et la diffusion des résultats de leurs groupes : agendas des actualités de l'agro-écologie, newsletter, organisation de journées portes ouvertes Innov'action, guide ou boîte à outils de la capitalisation, webinaires...
 - Le **dispositif Aglae** porté par la chambre régionale d'Occitanie propose un référentiel de pratiques agroécologiques innovantes mises en place par les agriculteurs et qualifiées par des experts (INRAE, ARVALIS, Coop Occitanie, Solagro...).
 - Création en 2016 de RAIN, **Réseau pour l'Agriculture et l'Innovation de Nouvelle Aquitaine**. Il s'agit d'un réseau d'acteurs en mouvement qui accompagne l'agriculture régionale vers les transitions agricoles et numériques. Il a été initié et est animé par la CRA Nouvelle-Aquitaine. Les acteurs de RAIN sont issus du monde de la recherche, du développement, de l'innovation et de la formation agricole (INRAE, ACTA...).
- Son ambition est d'accélérer les innovations dans les exploitations et leur environnement proche pour une agriculture durable, économiquement viable, socialement acceptable et respectueuse de l'environnement.

Journée du réseau Ogaya
Ferme à Girac (46) :
irrigation et agriculture de
conservation des sols

ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES LOCALES PTGE PAR UN APPUI POUR LA RÉALISATION DE DIAGNOSTICS AGRICOLES ET PLUS GLOBALEMENT À LA FACILITATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE CES DÉMARCHES

- La réalisation d'**études socio-économiques** sur différents territoires du bassin, via notamment des **diagnostics agraires**, permettent d'apporter un appui dans l'élaboration des Projets de Territoires pour la Gestion de l'Eau (l'Adour-Amont, La Douze, la Boutonne...). Elles ont nourri une [étude de plus grande ampleur sur l'agriculture irriguée en Adour-Garonne](#) dont les résultats ont été publiés dans la [revue scientifique Sud-Ouest Européen en 2022](#).
- Les études engagées ont été présentées lors de la **Journée Souveraineté alimentaire et transition agroécologique** organisée le 30 juin 2023 par la chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine intitulée « **Quelles stratégies collectives de gestion de l'eau ?** ».



CHAMBRES RÉGIONALES D'AGRICULTURE D'OCCITANIE ET DE NOUVELLE AQUITAINE

Les Chambres Régionales d'Agriculture d'Occitanie et de Nouvelle Aquitaine sont des organismes professionnels indépendants représentant les agriculteurs et les acteurs du secteur agricole des deux régions, en France. Avec les Chambres départementales d'agriculture, elles jouent un rôle essentiel dans le développement agricole et rural, fournissant des services de conseil, de formation et de soutien aux exploitations agricoles. Dans chacune des régions, ce sont près de 1200 agents et plus de 400 élus qui œuvrent au niveau régional et départemental au soutien de près de 65 000 exploitations agricoles en Occitanie et en Nouvelle Aquitaine.



© Chambres régionales d'agriculture

▼ ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN RÉGIONAL D'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- « [ClimaTerra](#) » est le plan global d'accompagnement des exploitations face au changement climatique qui s'inscrit dans la continuité du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. Ce projet exploratoire de 3 ans (2023-2026) a pour objectif à terme de proposer à tous les agriculteurs un accompagnement dans la mise en œuvre d'un plan d'action personnalisé " un agriculteur, un projet ", visant à renforcer la résilience de l'exploitation face au changement climatique tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES). Les travaux ont été initiés en 2023 (concertations, cahiers des charges, webinaires...).
- À la suite du Varenne, en Occitanie, des [feuilles de route par filière](#) ont été élaborées en comités d'orientation filière puis partagées avec les différents partenaires et instituts techniques. Pour nourrir ce sujet, la CRAO a organisé une [journée climat multi partenariale](#) en décembre dernier regroupant plus de 400 participants au cours de laquelle les actions en région ont été mises en avant.

▼ RENFORCER LA FORMATION DES CONSEILLERS ET DES AGRICULTEURS, NOTAMMENT EN FAVORISANT LA MISE EN RÉSEAU DES COMPÉTENCES ET DES CONSEILLERS

- **Ogaya** est un programme qui propose un accompagnement technique des irrigants en adoptant une vision systémique de l'exploitation et en encourageant les échanges entre les conseillers départementaux. Porté par les chambres régionales, il associe toutes les Chambres départementales du bassin et diffuse les pratiques via sa chaîne youtube.
- **GESTE** (Gérer l'Eau en Situation de Transition Climatique) est un projet lancé en 2024 qui vise à accroître les compétences des conseillers Eau et à intégrer le changement climatique dans leurs travaux.

▼ S'IMPLIQUER DANS DES PROJETS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT PERMETTANT DE RÉPONDRE AUX DIFFICULTÉS ACTUELLES DE LA TRANSITION

- Le [Projet 3C2A](#) dont l'objectif est d'évaluer la faisabilité de produire 3 cultures en 2 ans (en dérobée ou en relai) et les différents niveaux de performances de ces pratiques en lien avec des Chambres départementales, des coopératives, la recherche, l'enseignement agricole et des agriculteurs.
- **SO'ADAPT** est un projet co-construit par l'IVSO (Interprofession des Vins du Sud Ouest), l'IFV (Institut Français du Vin) et la CRA Occitanie qui travaille sur la thématique de l'adaptation des vignobles du Sud-Ouest au changement climatique.
- Le projet **BATCOOL** porté par la chambre régionale d'Occitanie avec des opérateurs de la recherche et du développement ainsi que des partenaires techniques, des opérateurs économiques, un lycée agricole et des constructeurs et équipementiers. Ce projet vise à travailler sur des bâtiments adaptés aux températures élevées pour les caprins, ovins viande et lait.
- **FAVORISER LE DÉPLOIEMENT DE NOUVEAUX TYPES DE VALORISATION DES PRATIQUES DES AGRICULTEURS (TYPE PSE, CRÉDIT CARBONE).**
- **Création de l'Association Carbone Climat Environnement Nouvelle-Aquitaine dite ACCLENA.** Elle a pour objet d'exercer toutes les activités nécessaires à la création et l'animation d'une offre volontaire de compensation d'émissions de gaz à effet de serre et à sa valorisation économique sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, notamment dans les secteurs sylvicoles, agricoles, fonciers et du bois. Le périmètre des Paiements pour Services Environnementaux est également concerné.

Engagements de la **Coopération Agricole Occitanie et Nouvelle-Aquitaine**

Les priorités de travail identifiées par La Coopération Agricole (LCA) via leurs engagements sont les suivantes.

► CONSOLIDER LES COMPÉTENCES ET LES CONNAISSANCES DES CONSEILLERS DE COOPÉRATIVES POUR AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS DANS LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

- Contribuer aux **projets multipartenariaux** mis en œuvre sur le territoire et y associer les coopératives locales en fonction de leurs besoins. Exemples de projets déjà suivis et notamment portés par les chambres d'agriculture : projet ADOPTAE pour l'adoption des couverts végétaux, projet AGLAE pour favoriser la diminution du recours aux produits phytosanitaires et pour une meilleure gestion des sols, projet RALLYE-NA pour l'organisation de journées techniques sur le désherbage non chimique.
- Porter des actions spécifiques vis-à-vis des coopératives, notamment dans le cadre de l'Action PARTAGE du programme de développement national de LCA. Exemples de projets mis en œuvre : organisation de 2 journées techniques avec ARVALIS en 2023 sur les plateformes SYPPRE d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine ; Lancement de la Certification de Qualification Professionnelle (CQP) Technicien Conseil aux Agriculteurs (TCA).
- Poursuite et amplification d'événements multipartenariaux visant au transfert et à l'adoption des pratiques favorables à la transition agroécologique, en Occitanie.
- Adapter l'**offre de formation** des fédérations de coopératives. Exemples de formations proposées : Maîtriser l'animation collective (2022) ; Agriculture régénérative (2023) ; Référent biodiversité (2024).
- Consolider les partenariats avec l'enseignement agricole pour développer des formations initiales et/ou continues, mettre en place des dispositifs d'expérimentation sur les fermes des lycées.

LA COOPÉRATION AGRICOLE NOUVELLE-AQUITAINE

La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine est le syndicat professionnel unifié qui fédère les 250 coopératives agricoles et leurs filiales de transformation. Rassemblant les 3/4 des agriculteurs (soit 62000 associés-coopérateurs) et 28000 salariés, les coopératives agricoles forment un pilier essentiel de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en région.

Avec 88% de PME et à 85% implantées en zone rurale, les coopératives agricoles jouent un rôle majeur sur le territoire, pesant par exemple pour 65% de la collecte des grandes cultures ou représentant 40% de l'agroalimentaire régional.

Une étude menée par Vertigo Lab dans le cadre du [projet TRACE](#), restituée en 2021, a permis d'évaluer l'impact socio-économique des coopératives sur le territoire. Les résultats ont montré que les coopératives font partie des 5% des entreprises ayant le plus fort impact territorial, et se classent 1^{ères} parmi 62 filières. Dans la chaîne de valeur de l'agriculture et l'agroalimentaire, les coopérations agricoles sont principalement impliquées sur l'amont agricole, la collecte et la transformation.

250 coopératives agricoles

28 000 salariés

62 000
associés-coopérateurs

10,5 Md€
Chiffre d'affaires consolidé
des coopératives en
Nouvelle-Aquitaine
et **6,9 Md€** sur
le périmètre coopératif

▼ ACCOMPAGNER LA PRISE EN COMPTE AU SEIN DES COOPÉRATIVES DES ENJEUX STRATÉGIQUES DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE, DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE BASSIN ADOUR-GARONNE

- Organiser une **rencontre territoriale** « enjeux eau » pour les coopératives agricoles du BAG.
- **Former et sensibiliser** les élus, décideurs et conseillers de coopératives.

▼ POURSUIVRE UNE COORDINATION DE L'IMPLICATION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES DANS LES ZONES À ENJEU POUR LA QUALITÉ DE L'EAU (PAT, BAC RE-SOURCES, ...) ET POUR LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU (PTGE...)

- Poursuivre le partenariat mis en place entre la cellule Re-Sources et La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine, signataire de la nouvelle convention régionale.

▼ FAVORISER L'ACCÈS DES COOPÉRATIVES À DES SOLUTIONS ÉCONOMIQUES POUR LES PROJETS DE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

- Diffuser le bilan des PSE Adour Garonne et perspectives suite à l'évaluation.
- Poursuivre et amplifier la rédaction et la diffusion quatre fois par an par La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine d'une infolettre « Environnement Agri Filières Territoires » sur les actualités agroécologique, eau, sol et biodiversité comprenant un tableau des aides disponibles (actualisé au moins une fois par mois).
- Accompagner des coopératives au montage des projets agroécologiques individuels ou collectifs et favoriser le montage de dossiers de financement

▼ FAVORISER LA CAPACITÉ DE MESURER LES AVANCÉES CONCRÈTES EN TERMES DE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE, NOTAMMENT EN FAVEUR DE LA GESTION DE L'EAU

- Rédaction de deux fiches « retours d'expérience » de coopératives sur la base d'une trame partagée développée dans le cadre de l'action nationale PARTAGE qui vise la mise en place progressive d'une collection de fiches « retours d'expériences ».

LA COOPÉRATION AGRICOLE OCCITANIE

La Coopération Agricole Occitanie est le syndicat professionnel qui assure la représentation unifiée des 310 coopératives de la région, auprès de l'ensemble des parties prenantes du secteur agricole et alimentaire. Notre fédération de coopératives est un acteur structurant, influent et prospectif au service de la pérennisation et du développement des entreprises coopératives, en lien avec les spécificités territoriales et sur toutes les filières.

Parmi nos missions, définies par notre Conseil d'Administration, nous pouvons citer :

- La défense et la promotion du modèle coopératif, et de leurs produits.
- L'accompagnement des coopératives et des associés coopérateurs à répondre aux enjeux des transitions agroécologiques et climatiques en s'appuyant notamment sur les Innovations et les actions partenariales de R&D.
- La contribution à la structuration des filières et l'accompagnement des coopératives à s'adapter à l'évolution de leurs marchés et de leur environnement.
- La mise en œuvre d'outils et d'actions pour favoriser le renouvellement des générations dans les exploitations comme dans les Conseil d'Administration des coopératives.
- L'accompagnement à la montée en compétences des décideurs et salariés de coopératives au travers de la formation.
- Le développement d'actions partenariales à l'échelle régionale, nationale et européenne.

1^{er} acteur agricole et agroalimentaire régional

310 coopératives agricoles et agroalimentaires, rassemblant **85%** des agriculteurs, soit **55000** associés coopérateurs

13000 salariés

7 Md€ de chiffre d'affaires



PACTE D'ENGAGEMENT AGRO-ÉCOLOGIQUE 2022-2027

Exemples de démarches engagées sur le territoire du Bassin Adour-Garonne

- 24 **Projet AGLAÉ** : les agriculteurs partagent leurs pratiques agroécologiques
- 26 **Collectifs Expea de Terres du Sud** : accompagner les agriculteurs vers des pratiques durables
- 28 **Protection préventive des captages du Gers** : élaboration de stratégies territoriales agricoles
- 30 **Journées techniques UNISSON** : plan de transfert de pratiques économes en produits phytosanitaires
- 32 **Diagnostic agraire du nord du bassin Adour amont** : comprendre la diversité des systèmes de production agricole d'un territoire
- 34 **Association FILEG** : 80 acteurs s'organisent pour développer la filière légumineuses en Occitanie
- 36 **Projet Prot&Ose** : développement d'une filière locale de valorisation des graines d'oléo-protéagineux
- 37 **Projet pour la production et valorisation de ruminants bio** en Nouvelle-Aquitaine
- 38 **Projet de sécurisation de l'autonomie fourragère d'une exploitation en polyculture-élevage** en mobilisant des pratiques agroécologiques dans le contexte du dérèglement climatique
- 40 **So'Adapt** : étude prospective d'adaptation des systèmes viticoles du Sud-Ouest au regard du changement climatique
- 42 **Programme de recherche TETRAE** : Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
- 44 **Dispositif des Mesures Agri-Environnementales et Climatiques** en Nouvelle-Aquitaine

Projet AGLAÉ : les agriculteurs partagent leurs pratiques agroécologiques



Porteur de l'action :
Chambre d'Agriculture Régionale Occitanie



Grandes cultures - Polyculture élevage



Localisation du projet :
Occitanie



Depuis 2019



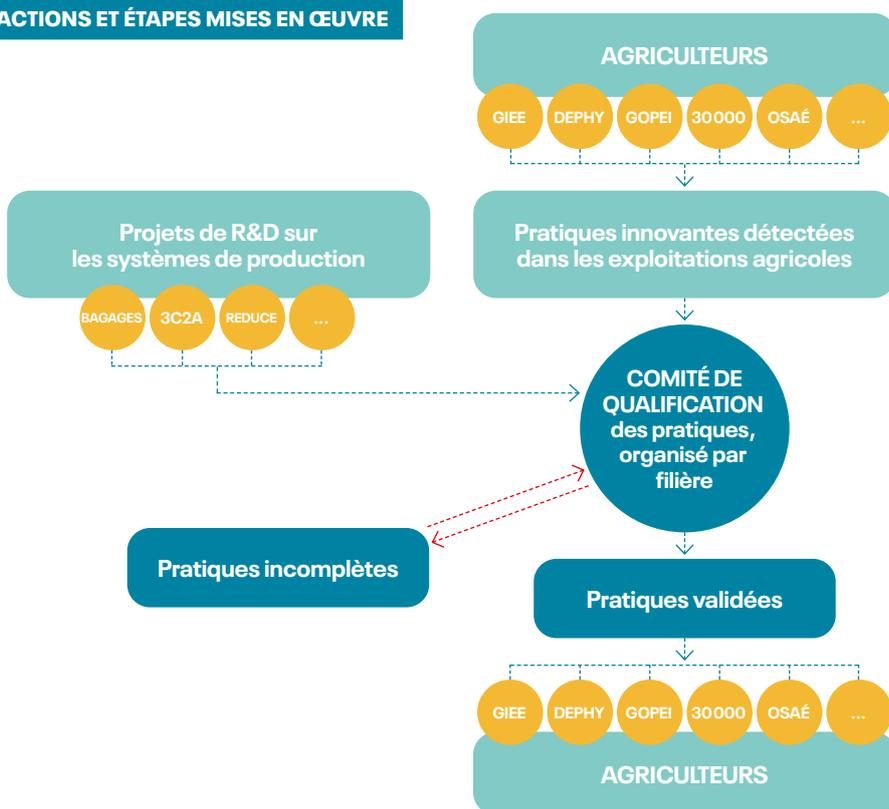
Bénéfices pour l'eau :
À travers la mise en œuvre de pratiques agroécologiques, des bénéfices sont attendus tant sur la qualité de l'eau que sur les quantités, de manière directe ou indirecte.

OBJECTIFS

Le projet **AGLAÉ (les Agriculteurs partaGent Leurs pratiques AgroÉcologiques)** a pour objectif de **créer un référentiel de pratiques agroécologiques innovantes en Grande Culture Polyculture Élevage (GCPE),** qualifiées

par des experts et basées sur des retours d'expériences éprouvés et identifiés localement chez les agriculteurs de la région Occitanie.

LES ACTIONS ET ÉTAPES MISES EN ŒUVRE



PHASE 1

Repérage des pratiques agro-écologiques innovantes et acquisition de références techniques

PHASE 2

Qualification et capitalisation des pratiques par un comité d'experts

PHASE 3

Élaboration de livrables et diffusion

Collectifs Expea de Terres du Sud : accompagner les agriculteurs vers des pratiques durables



Porteur de l'action :
Terres du Sud



Localisation du projet :
47, 24, 40, 32



2022 - 2027



Grandes cultures, légumes industries (tomates, maïs doux, légumes verts), céréales en agriculture biologique



Bénéfices pour l'eau :

À travers le développement de diverses pratiques agroécologiques, des bénéfices directs et indirects sur l'eau sont attendus tant en termes de qualité que de quantité.



Les expérimentations réalisées au sein des collectifs Expea doivent permettre de démontrer la rentabilité économique des pratiques et leur résilience dans un contexte climatique/économique/social incertain. Il s'agit également à travers ce projet de réduire la prise de risques économique et financière des agriculteurs engagés dans la transition de leurs pratiques.

OBJECTIFS

Dans le cadre de leur démarche RSE appelée «Territoires durables», Terres du Sud souhaite massifier l'accompagnement des agriculteurs dans la transition agroécologique. En 2022, la coopérative lançait auprès de ses adhérents une enquête concernant leurs préoccupations agro-

nomiques et agroécologiques. Sur la base des résultats des 70 entretiens, Terres du Sud a lancé un projet permettant d'offrir à ses adhérents un cadre facilitant à la mise en place d'expérimentations en agroécologie en minimisant leur prise de risques économiques.



À travers la création de ces collectifs Expea, les objectifs sont de :

- **Contribuer à la durabilité du métier d'agriculteurs** en les accompagnant dans la transition vers des pratiques durables et en améliorant leur connaissance sur le fonctionnement des sols notamment ;
- **Faire monter en compétences les équipes techniques sur les pratiques agroécologiques** pour améliorer l'accompagnement proposé aux agriculteurs dans la transition.

ACTIONS ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

L'animation des collectifs d'agriculteurs Expea se fait autour d'objectifs agronomiques, économiques et environnementaux communs. Il s'agit de capitaliser des données sur des pratiques agroécologiques durant 5 ans qui répondent au cahier des charges fixé par le groupe et les producteurs.

Les 6 objectifs suivant constituent le cahier des charges des collectifs Expea :

- Gérer les adventices résistantes, envahissantes ou toxiques ;
- Corriger la compaction des sols en surface et en profondeur ;
- Améliorer les charges de mécanisation ;
- Optimiser l'utilisation de l'eau (avec ou sans irrigation) ;
- Réduire les pollutions en nitrates et phytos ;
- Construire une fertilité biologique et organique durable.



Partenaires du projet:
Epidropt, lycées agricoles de Nérac et de Sainte-Livrade, société Frayssinet, laboratoire Celesta-Lab, société Sencrop, société Cerience, société LIDEA et société Semental

Financeurs:
Agence de l'Eau Adour-Garonne

Protection préventive des captages du Gers : élaboration de stratégies territoriales agricoles



Porteur du projet : **GIP LIA**
(Lien, Innovation et Agroécologie)



Multi-filières



Localisation du projet :
Gers (32)



Un an et demi



Bénéfices pour l'eau :
Améliorer la qualité de l'eau sur les captages du Gers

OBJECTIFS

Le GIP LIA travaille depuis début 2023 sur les possibilités d'évolution des pratiques agricoles pour améliorer la qualité de l'eau sur les zones d'influence des captages du Gers (32). **Cette intervention se fait sous mandat du préfet du département**, avec le soutien des services de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et d'autres partenaires.

Il s'agit de proposer une **stratégie préventive adaptée à la diversité des productions et des acteurs agricoles** de ce département, et à même de concourir à la reconquête de la qualité des captages dans le Gers. Pour cela, le GIP développe une démarche en 3 étapes :

- **un diagnostic** pour comprendre au plus près du territoire et des exploitations agricoles les différentes pratiques ;
- **une analyse des attentes/projets des agriculteurs** et de leurs clés de décisions pour évaluer la faisabilité des changements de pratiques ;
- **un travail avec les acteurs des filières**, pour les sensibiliser aux enjeux et identifier leurs possibilités d'action.

L'intervention du GIP vise à faire émerger des stratégies de changement possibles à l'échelle des exploitations, des territoires et des filières.

ACTIONS ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Le diagnostic agricole a porté sur un panel de 70 exploitations tirées au sort, représentatives de la diversité des exploitations du Gers. Le GIP a ensuite travaillé en partenariat avec la chambre d'agriculture 32 et les organismes économiques et de conseil¹ pour passer d'une vision locale « à dire d'agriculteurs » à des scénarios de transition à l'échelle des territoires. Les résultats ont été ensuite discutés avec les collectivités productrices d'eau potable et les acteurs institutionnels puis restitués lors d'une présentation aux acteurs en présence du préfet du département.

Les principaux facteurs de changement mis en avant sont liés à la nécessité de développer le conseil individuel en contact direct des agriculteurs, et d'**intégrer les enjeux de la qualité de l'eau dans les filières** : à court terme en développant les marchés de niches sur des territoires agricoles cohérents, et à moyen terme en travaillant sur les filières dites traditionnelles. Les opérateurs économiques sont gersois et engagés dans le territoire gersois ce qui est un atout.

¹Opérateurs rencontrés : CDA 32, Natais, Gersycoop, Vivadour, Val de Gascogne, AGROD'OC, FNA 32, Biophyconseils, GAAB 32, ADELE 32, FdCuma 32, CERFrance, Gascogne Occitane, ADASEA, PNR Astarac

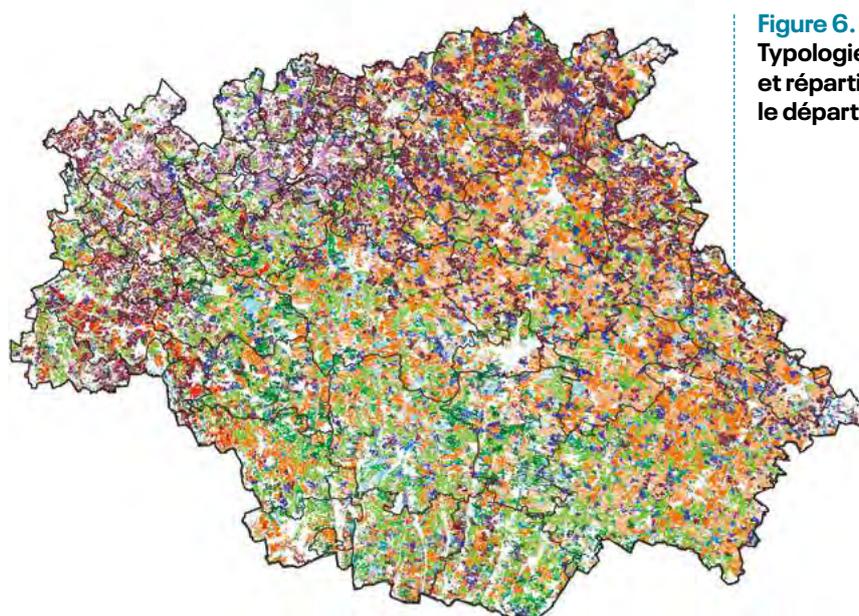


Figure 6.
Typologie des exploitations
et répartition dans
le département du Gers

Types d'exploitations

- Polyculteur
- Maïsculteur
- Céréaliériste indépendant
- Céréaliériste en sec
- Eleveur
- Eleveur polyculteur
- Polyculteur éleveur
- Maraîcher ou arboriculteur
- Viticulteur
- > 64 ans
- Tout en herbe
- Autres
- Unités de distribution de l'eau (ARS 2021)

Pour y parvenir, la suite des travaux doit viser à :

- ▶ **Améliorer la diffusion et le partage** des connaissances sur le lien entre qualité de l'eau et agriculture sur le territoire ;
- ▶ **Améliorer l'offre de conseil** susceptible d'accompagner et orienter les agriculteurs dans leurs choix stratégiques d'exploitation pour répondre à leurs souhaits en intégrant les enjeux eau locaux (ex. diversification du revenu via la production d'énergie, arrêt ou réorganisation d'atelier...).
- ▶ **Sécuriser et développer les marchés de niche :**
 - Appuyer les projets d'accès à l'eau intégrés dans une démarche d'agroécologie et d'économie locale ;
 - Travailler les filières AB ;
 - Le maintien de l'abattoir d'Auch jouera un grand rôle dans la possibilité de maintenir un élevage extensif sur ces territoires et de maintenir des prairies ou parcours, gage de préservation des sols de l'eau et de la biodiversité.
- ▶ **Travailler avec les coopératives/négoces/groupe-ment de producteurs** pour intégrer les enjeux de l'eau sur les filières conventionnelles et AB.

Réunion de travail du GIP avec les agriculteurs enquêtés de la Baïse



Membres fondateurs du GIP LIA :
DRAAF Occitanie, Région Occitanie et Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Prescripteur de l'action :
Préfet du département du Gers

Partenaires du projet :
DDT 32, Chambre d'Agriculture 32, ARS 32 et Conseil Départemental 32. Et un groupe d'experts associés dont INRAE et la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, mais aussi divers instituts et enseignants.

Journées techniques UNISSON : plan de transfert de pratiques économiques en produits phytosanitaires



Porteur de l'action :
La Coopération Agricole Occitanie



Localisation du projet :
**Lycée agricole d'Auch
Beaulieu-Lavacant**



4 mars 2024



Grandes-Cultures



Bénéfices pour l'eau :
**Préservation de la qualité de la ressource en eau à travers la réduction de l'usage
des produits phytosanitaires.**

OBJECTIFS & ENJEUX

- **Massifier le transfert et favoriser l'appropriation** de pratiques économiques en produits phytosanitaires économiquement viables ;
- **Fédérer en région** l'ensemble des acteurs du conseil aux agriculteurs, de la R&D et de l'enseignement agricole pour illustrer et partager les actions de chacun visant la réduction de l'usage des produits phytosanitaires ;
- **Créer de nouveaux événements** que nous souhaitons résolument inscrire dans le panorama des actions de ressource des agriculteurs en Occitanie et des acteurs du conseil et de la formation agricole ;
- **Favoriser l'échange, le partage, la co-expertise.**





GENÈSE ET PRINCIPALES RÉALISATIONS DU PROJET

Le ministère de l'Agriculture a souhaité favoriser le déploiement de pratiques vertueuses et économiquement viables via la **création dans les régions de plans de transfert co-construits, dans une logique multi-partenaire**, entre les acteurs qui interviennent auprès des agriculteurs.

Il s'agit notamment de favoriser le déploiement et l'adoption de pratiques agronomiques éprouvées **en valorisant, notamment, les résultats et les ressources issues des groupes DEPHY, 30 000, GIEE et autres collectifs** en transition agroécologique, de la recherche et du développement.

La coopération Agricole Occitanie considère qu'il y a un enjeu majeur autour de la question de la **massification du transfert des références « agroécologiques », contextualisées aux enjeux** des territoires et des filières, et ce pour **sécuriser la poursuite des changements** de pratiques sur les exploitations, **faire évoluer les conseils promulgués, renforcer les enseignements dispensés** au sein des différents cursus proposés par l'enseignement agricole.

Nous avons fédéré les acteurs du conseil aux agriculteurs, de la R&D et de l'enseignement agricole, pour **coconstruire et organiser**, le 4 mars 2024 sur l'exploitation du Lycée Agricole d'Auch Beaulieu-Lavacant, **une journée technique « Unisson- Plan de transfert grandes cultures »**. La matinée fut rythmée par des **témoignages** sur des expérimentations de systèmes économes en intrants, **résultats de groupes DEPHY**, témoignages d'agriculteurs et de l'enseignement agricole. L'après-midi, des **ateliers tournants** se sont déroulés grandeur nature dans les champs. Les différents ateliers ont permis d'aborder les solutions offertes par les couverts végétaux pour réduire le recours aux produits phytosanitaires, l'adaptation de la sélection variétale en céréales à paille face aux pressions maladies et au changement climatique, la qualité de pulvérisation avec l'utilisation d'un banc d'essai pulvé, les solutions alternatives à travers la démonstration de matériel de désherbage mécanique, combiné à un semoir à trèfle, dans le blé.

PERSPECTIVES

- **Pérenniser cette organisation**, cette co-construction multi partenariale d'événement et de ressourcement des conseillers et agriculteurs ;
- **Organiser d'autres journées UNISSON** - plan de transfert de pratiques économes en produits phytosanitaire sur les exploitations de lycées agricoles dans les autres territoires céréaliers d'Occitanie.

INDICATEURS

- **200 participants** (1/4 d'agriculteurs, 1/4 de conseillers, la moitié d'étudiants en BTS, Licence Pro et d'Université) ;
- **3 coopératives** Gersoise impliquées.

Partenaires du projet :

Coopératives agricoles : Val de Gascogne, Gersycoop, Vivadour ; Lycée agricole d'Auch Beaulieu-Lavacant ; Cité des sciences vertes ; Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et Chambre Départementale du Gers ; FDcuma du Gers ; Instituts techniques : Arvalis et Terr Inovia ; Négoce l'Isle aux grains ; Florimond Desprez ; De Sangosse ; OFB ; DRAAF Occitanie

Financeurs :

OFB et DRAAF Occitanie

Diagnostic agraire du nord du bassin Adour amont : comprendre la diversité des systèmes de production agricole d'un territoire



Porteur du projet : **Institution Adour, Chambre d'Agriculture Régionale Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, AgroParisTech**



Toutes les filières



Localisation du projet : **Bassin Adour amont**



6 mois



Bénéfices pour l'eau : **Enjeux sur l'agriculture irriguée**

OBJECTIFS

Le diagnostic agraire permet de comprendre la diversité des systèmes de production agricole d'un territoire et de discuter de leurs évolutions futures. Appliqué au sujet de l'eau, il a permis d'éclairer la place de l'irrigation dans l'économie du bassin de l'Adour Amont pour l'élaboration du PTGE.

ACTIONS ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

MÉTHODOLOGIE

Le diagnostic agraire, tel que pratiqué par l'UFR d'Agriculture comparée d'AgroParisTech, se décompose en 3 étapes :

- **Analyse de paysage :** Cette étape analyse les conditions pédoclimatiques du territoire pour identifier les zones agroécologiques. Les ressources disponibles varient selon les zones, expliquant les différences d'utilisation du territoire (élevage, cultures, fermeture du milieu)
- **Évolution de l'agriculture :** Cette étape consiste à comprendre comment les différents systèmes de production ont évolué au fil du temps en lien avec les facteurs influençant ces changements. Ce travail repose sur des entretiens avec des agriculteurs à la retraite et en activité.
- **Modélisation technico-économique :** Cette dernière étape modélise les systèmes de production actuels sur la base d'entretiens technico économiques avec des agriculteurs en activité. Elle permet de discuter de l'évolution future de l'agriculture sur le territoire.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

➤ L'accès à l'eau, un facteur d'évolution des exploitations au cours du temps

- **1970-1985 :** Les systèmes de polyculture-polyélevage autoconsommés se spécialisent et s'intègrent davantage au marché. Cette évolution est marquée par l'introduction du maïs, notamment le maïs semence, et dans certaines zones, par un accès généralisé à l'irrigation soutenu par les pouvoirs publics.
- **1985-2000 :** L'obligation d'irrigation du maïs semence et la baisse de sa rémunération concentrent sa production chez les agriculteurs ayant accès à l'eau. La diversification avec des cultures contractuelles (maïs doux, haricot vert) permet de compenser la baisse de rémunération des céréales. Sur les coteaux, sans accès à l'eau, le maïs semence disparaît des rotations, et les exploitations incapables d'investir, notamment pour s'agrandir, disparaissent.
- **2000-Aujourd'hui :** Les prix agricoles fluctuants et les crises multiples affectent les exploitations. Celles spécialisées en grande culture s'agrandissent, tandis que celles produisant des cultures à forte valeur ajoutée (comme les asperges) se maintiennent. Face à cette situation économique et au changement climatique, l'irrigation évolue vers une utilisation plus efficace de l'eau, en priorisant les volumes d'eau pour les cultures à haute valeur ajoutée.

Fonctionnement technique des systèmes actuels, la recherche de valeur ajoutée :

- Dans les zones irriguées, certaines petites exploitations diversifient avec des ateliers avicoles pour augmenter la valeur ajoutée du maïs. En revanche, dans les coteaux, les systèmes peu ou pas irrigués, comme l'élevage bovin, génèrent des valeurs ajoutées plus faibles. Dans cette zone ce sont les domaines viticoles qui dégagent la plus grande valeur ajoutée. En conséquence, l'accès à des terres irrigables est devenu un facteur déterminant et discriminant pour l'installation des nouveaux agriculteurs, étant perçu comme une garantie de viabilité économique pour leurs futures exploitations
- La mise en place de l'OUGC Irrigadour, d'une gestion fine de la réalimentation des cours d'eau et les efforts des agriculteurs ont considérablement amélioré l'efficacité de l'eau en agriculture. La coordination des agriculteurs et les tours d'eau permettent d'éviter ou de limiter les restrictions estivales et les baisses de débit de. Ce système assure un accès équitable à l'eau en période d'étiage et sécurise les rendements agricoles et les contrats.



© Chambres régionales d'agriculture

PLUS-VALUE POUR LE TERRITOIRE

François JONCOUR,

Délégation Adour et côtiers de l'Agence de l'Eau

« Le diagnostic agraire apporte des éléments très intéressants sur la dynamique des systèmes d'exploitation [...] Il en résulte pour les autres acteurs une meilleure appréhension de la complexité agricole, de sa diversité et des adaptations menées par les agriculteurs en réponse aux différents contextes. Cette meilleure compréhension doit permettre un dialogue plus riche et nuancé au moment de tracer des perspectives pour le territoire ».

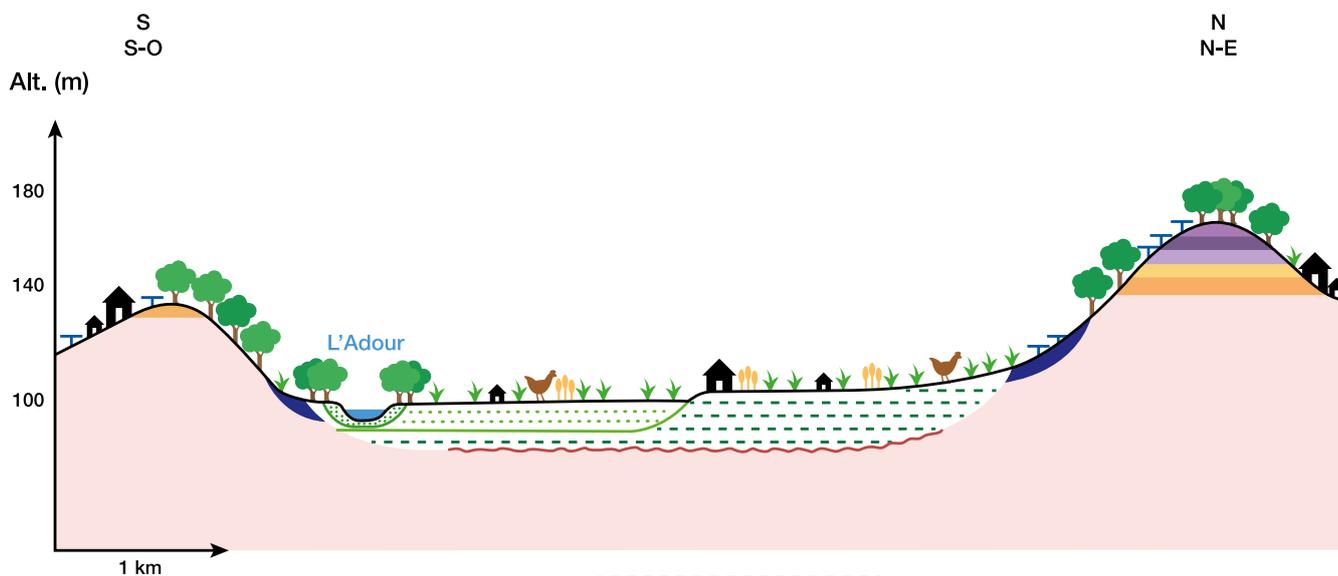


Figure 7. Toposéquence caractéristique de la Rivière-Bass : vallée principale de l'Adour (Profil A)

QUATERNAIRE		TERTIAIRE	
■ Colluvions	■ ÉOCÈNE À MIOCÈNE	■ MIOCÈNE	■ PLIOCÈNE
■ Alluvions actuelles	■ Nappe alluviale supérieure	■ Glaises bigarées	■ Molasses d'Aquitaine remaniées
■ Alluvions récentes	■ Nappe alluviale moyenne	■ Sables fauves	■ Molasses d'Aquitaine
■ Alluvions anciennes	■ Nappe alluviale inférieure		
— Grep			

Association FILEG : 80 acteurs s'organisent pour le développement de la filière légumineuses en Occitanie



Animation de l'association FILEG :
Terres-Inovia



Légumineuses



Localisation du projet :
Occitanie



Depuis 2017



Bénéfices pour l'eau :

Sur la qualité de l'eau via la réduction du recours aux intrants et que les quantités d'eau utilisées via l'amélioration de la structure du sol et de sa capacité de rétention de l'eau. D'autres bénéfices indirects existent, notamment en lien avec l'augmentation de l'autonomie protéique des élevages.

Animée par Terres-Inovia, l'association a réussi depuis 2017, à fédérer **un réseau de 80 acteurs de l'amont à l'aval** avec financeurs et acteurs de l'enseignement et de la recherche pour agir ensemble à l'intérêt général de la filière. Le budget de l'association est d'environ 150 000 € par an et est soutenu à 40% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et 40% par la Région Occitanie.

L'ambition de FILEG est de structurer des filières de légumineuses durables, créatrices de valeurs, à la fois pour l'alimentation humaine et l'alimentation animale en Occitanie tout en répondant aux grands enjeux des transitions alimentaire et agro-écologique.



OBJECTIFS

- ▼ **Penser ensemble une stratégie régionale différenciée** à l'échelle nationale et internationale, ancrée dans le territoire ;
- ▼ **Accompagner les changements de pratiques de production** pour un modèle agricole rentable, durable et responsable ;
- ▼ **Favoriser l'ancrage de filières de transformation** dans nos territoires ;
- ▼ **Consolider et développer les forces** de recherche, de transfert et d'expérimentation ;
- ▼ **Créer de la valeur** via la 2^e et 3^e transformation.

LES RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Un observatoire économique** : Des brochures annuelles présentent l'ensemble des données macro et micro-économiques disponibles par campagnes en région Occitanie.
- Création de deux protocoles standardisés** afin de qualifier l'aptitude des légumineuses produites en région à la mise en conserve pour l'alimentation humaine (PulseProcess).
- Une collaboration exploratoire pour la **création de farines mixtes et la valorisation en boulangerie et pâtisserie artisanale** (projet FALEB financé dans le cadre de Cap Protéines +).
- Créée par FILEG et CISALI, à l'occasion de la journée internationale des légumineuses du 10 février, **la Semaine des Légumineuses** est un événement visant à mettre en valeur les légumineuses d'Occitanie dans les assiettes des consommateurs grâce au talent des chefs de la restauration commerciale et collective. La 1^{re} édition pilote s'est déroulée sur le territoire de Toulouse Métropole.
- Un inventaire des outils de stockage, tri et transformation** avec analyse des niveaux de saturation (**OSTRITRA**). FILEG met à disposition des collectivités et des acteurs une carte interactive permettant de visualiser les outils existants et leur capacité à soutenir des projets de création ou de développement de filières (Plan Alimentaires Territoriaux, etc.).

Les légumineuses

Kesaco ? Les légumineuses sont reconnaissables par leur fleur en forme de papillon (famille des papillonaceae) et un fruit en forme de gousse. **Près de 20 000 espèces de légumineuses** sont connues dans le monde et organisées en 750 genres. Des milliers de variétés pour des usages valorisant leurs farines ou leurs fourrages...

En voici quelques unes ci-dessous :



Soja



Féverole



Pois



Pois chiche



Lentille



Haricot sec



Lupin



Pois carré

Consommer régulièrement des légumineuses contribue à améliorer l'environnement (durabilité de l'agriculture et des élevages) et à préserver votre santé.

Projet Prot&Ose : développement d'une filière locale de valorisation des graines d'oléo-protéagineux



Porteur de l'action :
Chambre d'agriculture de la Dordogne



Oléo-protéagineux



Localisation du projet :
Dordogne



2 ans



Bénéfices pour l'eau :
Les légumineuses et les protéagineux sont des cultures moins gourmandes en eau et leur introduction dans les itinéraires techniques permet d'allonger les rotations et de limiter le recours aux intrants et engrais chimiques.



La présence de légumineuse dans les rotations offre à la fois des intérêts agronomiques et est une solution économique intéressante en permettant de réduire l'utilisation des engrais azotés. La production de protéines locales permet de recréer du lien entre éleveurs et céréaliers en remplaçant tout ou partie des tourteaux importés plus coûteux et en apportant un nouveau débouché local aux céréaliers.

OBJECTIFS

L'objectif est d'accompagner les cultivateurs et éleveurs dans la mise en place et le développement d'une filière locale de valorisation des graines d'oléo-protéagineux (soja, légumineuses à graines : pois, féverole, etc.)

ACTIONS ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Ce projet d'animation qui a commencé en 2022 pour une durée de 2 ans, comprend 3 actions :

▼ Action 1 - Fédérer les producteurs et utilisateurs autour d'un toasteur mobile de la FD CUMA :

Il s'agit de prospecter auprès des céréaliers, des éleveurs de ruminants, de porcins et de volailles/palmipèdes pour les inciter à développer la sole de leur exploitation en oléo-protéagineux, les commercialiser ou les utiliser pour leurs animaux. Les informations recueillies serviront de base pour la mise en place de la logistique du toasteur, son fonctionnement et enfin la gestion des stocks garantissant une traçabilité en lien avec le traitement de graines.

▼ Action 2 - Tester les graines toastées :

Le projet PROT&OSE vise à mesurer et observer les effets des graines toastées sur les performances zootechniques des bovins et canards/oies et sur les coûts alimentaires. Les essais auront lieu sur 2 sites prestataires du projet (EPLFPA Périgueux et Asseldor Ferme de l'Oie). L'utilisation d'un infralyseur embarqué sur le toasteur mobile permettra

aussi d'analyser les relations potentielles entre itinéraire technique de la culture et valeur alimentaire des graines toastées grâce aux valeurs alimentaires mesurées.

▼ Action 3 - Accompagner les producteurs et éleveurs :

L'objectif est de proposer via des journées techniques, des références technico-économiques, des rations types et des itinéraires culturaux qui prennent en compte la biodiversité et la préservation de la ressource en eau.

Financeurs :
Région Nouvelle Aquitaine, Agence de l'eau Adour Garonne et Fondation Avril

Partenaires du projet :
FD CUMA 24, 87 et 16, la SCAR et COPELDOR

Projet pour la production et valorisation de ruminants bio en Nouvelle-Aquitaine



Porteur de l'action :
SCA Les Eleveurs Bio du Poitou (EBP)



2 ans



Localisation du projet :
Région du Poitou



Bénéfices pour l'eau :

Maintenir et développer les surfaces en agriculture biologique et l'élevage ruminant sont favorables à la biodiversité et au maintien des ressources en eau (faible utilisation d'intrants chimiques, maintien et entretien du bocage et des prairies, etc.)



Le maintien et le développement des surfaces en agriculture biologique passe par un travail sur l'ensemble de la filière pour développer de nouveaux débouchés et valoriser les produits.

OBJECTIFS

L'objectif est de développer et maintenir la production de ruminants bio et développer des débouchés commerciaux bio en Nouvelle-Aquitaine.

ACTIONS ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Le projet est scindé en 5 actions, reprenant les grandes thématiques amont et aval suivantes :

- ▼ **Action 1 - Participation aux actions collectives bio régionales :**
Co-organisation avec le réseau bio d'une journée viande lors du mois de la bio, participation au comité technique afin de définir les orientations. Participation à la structuration de la filière avec les partenaires du réseau bio (commission Interbio, réunions, journées techniques FRAB, etc.)
- ▼ **Action 2 - Appui technico-économique éleveurs :**
Prospection technique amont chez les producteurs non adhérents et adhérents de EBP afin de développer le conseil technique pour tous. L'objectif est de permettre à plus de producteurs d'être suivis. Conseil individuel auprès d'éleveurs en élevage biologique ou en conversion : travail sur des thématiques techniques et économiques, définies avec les éleveurs selon leurs besoins (alimentation et pâturage, reproduction...). Conseil collectif : organisation d'une réunion technique bio pour les éleveurs (réunions coûts de production, échanges sur freins et leviers technico-économiques). Rédaction et diffusion d'une lettre d'information spécifique bio une fois par mois pour les adhérents d'EBP.

▼ Action 3 - Gouvernance :

Mise en route et animation de la gouvernance de la coopérative, animation d'un groupe de travail éleveurs sur la structuration de la filière.

▼ Action 4 - Développement commercial :

Prospection commerciale amont et aval (recherche de nouveaux éleveurs et de nouveaux débouchés), démarchage et échanges avec des clients aval (boucherie, GMS spécialisées bio...), prospection et mise en avant de colis fermiers bio pour la vente directe (étiquetage, suivi, conseil), développement d'une marque commerciale bio (pouvant s'appuyer sur des labels déjà existants), participation à des salons professionnels, animation magasins, distribution de publicités sur les lieux de vente, etc.

▼ Action 5 - Gestion administrative et financière du projet :

Suivi de la réalisation des actions et suivi financier du projet.

Financeurs :
Région Nouvelle-Aquitaine

Partenaires du projet :
Les coopératives CAVEB, SVEP, et le réseau bio

Projet de sécurisation de l'autonomie fourragère d'une exploitation en polyculture-élevage en mobilisant des pratiques agroécologiques dans le contexte du dérèglement climatique



Porteur de l'action :
**EPLEFPA de Saint-Gaudens -
Ferme de Borde Basse**



Polyculture-élevage



Localisation du projet :
Saint-Gaudens



2023 - 2026



Bénéfices pour l'eau :

Contribuer au maintien de modèles de fermes en polyculture-élevage résiliants et favorables à la biodiversité et au maintien des ressources en eau (ferme en agriculture biologique depuis 2011, amélioration de la fertilité des sols par l'introduction de couverts végétaux hivernaux et estivaux destinés à l'alimentation des troupeaux, etc.)



La recherche d'une autonomie alimentaire répond à des enjeux stratégiques pour les éleveurs mais aussi d'indépendance nationale en protéines.

Elle permet de sécuriser les systèmes d'alimentation et de d'améliorer les résultats technico-économiques des ateliers (moins d'achats extérieurs, animaux en meilleure santé de manière globale : meilleure production, fertilité, etc.)

OBJECTIFS

Expérimenter la gestion globale de la ressource fourragère à travers l'adaptation des pratiques pour offrir plus de sécurité et de souplesse au système fourrager et ainsi rendre plus résiliente la ferme face au dérèglement climatique.

Cette expérimentation vient renforcer et développer des actions déjà engagées au travers d'autres projets où la ferme est impliquée : GIEE Lait d'herbe des Pyrénées (animation CDA31), GIEE Agrivaleur (animation COPYC), Ecophyto Ter / Projet TAARgET (animation GIP LIA).

ACTIONS ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Cette ferme de polyculture élevage bovin lait et ovin viande est engagée depuis 2011 en agriculture biologique et labélisée HVE 3 depuis 2021. Grâce à son atelier de transformation laitière elle commercialise des produits de qualité en circuits courts auprès des particuliers et de la restauration collective. Elle met en place quotidiennement des nouvelles pratiques agro écologiques pour répondre aux enjeux actuels. Elle permet de former les agriculteurs de demain aux pratiques et aux techniques agro écologiques grâce à une équipe de salariés et pédagogique impliquée.

A travers ce projet, l'expérimentation de la gestion globale de la ressource fourragère se fait selon trois axes durant trois campagnes successives entre 2023 et 2026 :

▼ **Axe 1 - Optimiser la ressource fourragère existante de la ferme :**

Développement et mise en place du pâturage tournant dynamique pour une meilleure gestion de la pâture des troupeaux.

▼ **Axe 2 - Développer la ressource fourragère de la ferme :**
Améliorer les rendements des surfaces fourragères et la

fertilité des sols par l'introduction de couverts végétaux hivernaux et estivaux destinés à l'alimentation des troupeaux (pâturation, affouragement en vert, récolte).

▼ **Axe 3 - Rechercher des surfaces pâturables externes :**
Développer la transhumance horizontale territorialisée pour mobiliser des surfaces de couverts végétaux de grandes cultures de céréaliers voisins, pour les faire pâturer par des animaux de la ferme.

La diffusion des résultats est réalisée auprès des collectifs d'agriculteurs locaux mais aussi auprès des apprenants.



© Bensizerara Sofiane - Région Occitanie

Financeurs:
**Région Occitanie, Agence de l'Eau Adour Garonne
et Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**

So'Adapt : étude prospective d'adaptation des systèmes viticoles du Sud-Ouest au regard du changement climatique



Porteur de l'action :
L'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) Pôle Sud-Ouest, sous l'égide de l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest (IVSO) en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie



Localisation du projet :
Principaux bassins de production du Sud-ouest : Madiran/St Mont - Côtes de Gascogne - Tursan - Marmande - Cahors - Gaillac - Fronton - Marcillac - St Sardos/ Brulhois



2022 - 2025



Viticulture



Bénéfices pour l'eau :
La recherche de solutions d'adaptation des systèmes de production viticoles du Sud-Ouest passe par la caractérisation des différents types de sol et par la cartographie de la réserve utile en eau. Les résultats sont confrontés aux données climatiques passées et futures afin de modéliser différents scénarios hydriques à l'horizon 2050 comparés aux scénarios passés. Une étude cartographique permet également d'identifier les zones de tension sur les volumes d'irrigation et le niveau de sécurisation de l'accès à l'eau aux stades clés de la vigne.

OBJECTIFS

L'objectif de l'étude est de définir une stratégie **prospective** d'adaptation des systèmes viticoles du sud-ouest au regard de la vulnérabilité des appellations et des leviers d'adaptation

qui peuvent être mis en place en intégrant les caractéristiques locales des différents vignobles (sol, climat, ressource en eau, matériel végétal...).



Plusieurs cartographies à l'échelle du bassin de production Sud-Ouest seront réalisées. Des rencontres au sein des Organismes de Défense et de Gestion (ODG), sur le terrain, sur des sites pilotes mettant en œuvre des leviers d'adaptation, ainsi qu'à l'occasion de matinées techniques, permettront de communiquer et de diffuser les résultats. Seront réalisés des publications et rapports techniques sur l'évolution des indicateurs viticoles, sur les modes de conduite adaptés à chaque secteur, sur l'impact économique des leviers d'adaptation, ainsi qu'un rapport de prospective sur les tensions sur l'eau en 2050 (Plan 2050 de l'IVSO).

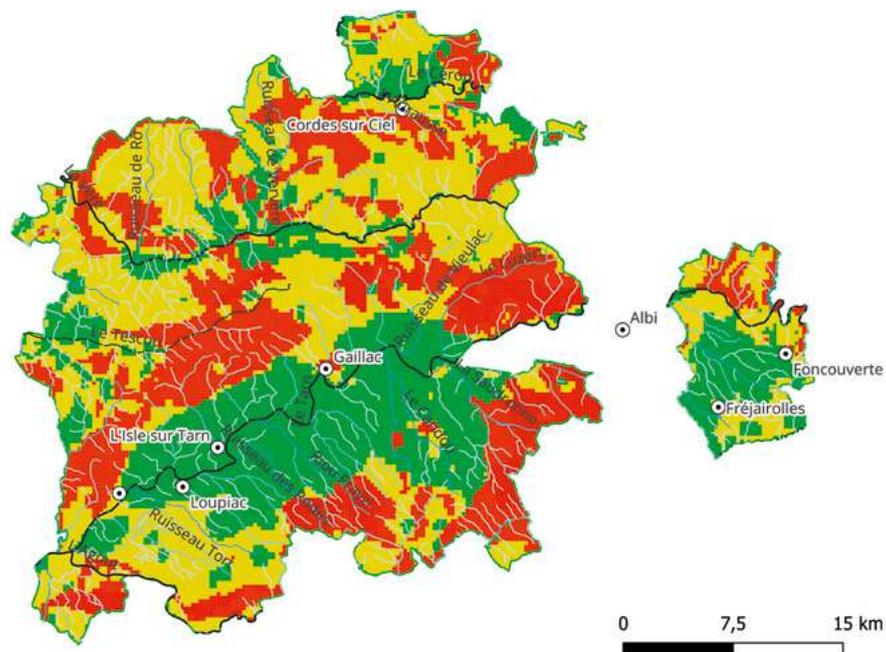


Carte de sensibilité au stress hydrique dans le vignoble de Gaillac



Carte provisoire

Sensibilité au stress hydrique
 ■ Très sensible - 32%
 ■ Moyennement 28 %
 ■ Peu sensible 40%



Partenaires du projet:
La Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie
et les Chambres d'Agriculture départementales
31, 32, 46, 81, 82

Financeurs:
Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région
Occitanie

Programme de recherche TETRAE : Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement



Porteur de l'action :
INRAE



Localisation du projet :
Périmètre des 8 Régions financeurs



2022 - 2027



Multi-filières



Bénéfices pour l'eau :

Des bénéfices à la fois sur eau quantitative et qualitative à travers trois thématiques majeures de recherche :

- Transition agroécologique des systèmes de culture et d'élevage ;
- Transition des systèmes agri-alimentaires en territoire ;
- Gestion durable des ressources : biodiversité, eau, forêt, économie circulaire...

OBJECTIFS

Ce programme vise à stimuler une **recherche finalisée et ancrée sur des partenariats** pour répondre aux grands enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux régionaux en positionnant **la dimension territoriale au cœur des questions de recherche**. Les 19 projets du programme TETRAE étudient une diversité de problématiques issues

d'une co-construction avec les régions et les partenaires non académiques. En plus de la valorisation scientifique, ces projets intègrent une valorisation opérationnelle fondée aussi bien sur des **dispositifs d'appropriation d'outils** pour les acteurs que de **dispositifs d'enseignement et de formation**.



ACTIONS ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Le programme privilégie une démarche de recherche systémique en réponse aux enjeux de transition, dans des contextes régionaux. Cette démarche s'appuie sur la production de connaissances mobilisant des approches interdisciplinaires. En effet, les projets structurent des activités de recherche favorisant le dialogue entre sciences humaines et sociales, sciences du vivant et de l'ingénieur pour l'analyse des systèmes agri-alimentaires durables en territoires. Ce programme est un dispositif de recherche participative empruntant au modèle organisationnel des Agro Living Labs.

Sur le Bassin Adour-Garonne, 6 projets s'intéressent à différents aspects de la transition agroécologique :

- ▶ **MAVI** «Maintenir des marais vivants face au changement climatique» (17)
- ▶ **AC2TION** «Accélérer et accompagner les transitions: Contributions et Impacts de l'Agroforesterie en Nouvelle Aquitaine»
- ▶ **TAI-OC** «Transition agroécologique et irrigation en Occitanie»
- ▶ **DEFIBIO**: L'agriculture biologique en Occitanie face aux défis du changement d'échelle
- ▶ **BICCOC**: Viabilité des bioclusters émergents dans les filières agroalimentaires ou forestières en transition vers la soutenabilité des territoires en Occitanie
- ▶ **TFC** «Transitions Fondées sur les Communautés» en Occitanie



Partenaires du projet:

Le programme implique un réseau national, constitué, d'une part de scientifiques issus d'une variété de disciplines et, d'autre part, d'acteurs des territoires. Les projets sont conduits en partenariat avec d'autres structures académiques (Universités, Ecoles d'ingénieur, CIRAD, etc) et avec des acteurs socio-économiques et territoriaux (chambres d'agriculture, associations, entreprises, collectivités, etc).

Sur le Bassin Adour Garonne, ce programme rassemble plus d'une trentaine de partenaires socio-économiques qui participent aux différents projets et également plus d'une vingtaine de laboratoires de recherche.

Financeurs:

INRAE et 8 Régions (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, Ile-de-France, Grand Est, Centre-Val de Loire, Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes)

Dispositif des Mesures Agri-Environnementales et Climatiques en Nouvelle-Aquitaine



Porteur du dispositif :
DRAAF Nouvelle-Aquitaine



Élevages herbivores et monogastriques, grandes cultures, arboriculture, viticulture



Localisation des mesures :
Zones à enjeux agro-environnementaux sur le territoire Néo-Aquitain



Programmation PAC 2023-2027



Bénéfices pour l'eau :
Amélioration de la ressource en eau du point de vue qualitatif mais également quantitatif.



La Nouvelle-Aquitaine est la première région de France en budget pour les MAEC surfaciques (2023 :165 M€ et 2024 : 46 M€)

OBJECTIFS

Le dispositif des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) 2023-2027 est un des outils du volet «Environnement – Climat» du PSN marqué par une ambition environnementale et climatique supérieure. Elles doivent contribuer aux actions majeures de la stratégie environnementale, notamment :

- La diversification des cultures ;
- Le doublement de la surface en légumineuses ;
- Le maintien des prairies ;
- L'entretien, voire le développement des infrastructures agro-écologiques.

La connaissance des enjeux agricoles et environnementaux apportés par les différents documents de référence et plans régionaux de politiques publiques abordant notamment d'agriculture et d'environnement, croisés avec le bilan des MAEC sur la période 2015-2019 réalisé par la Région Nouvelle-Aquitaine, ont permis de fixer **5 enjeux régionaux**, leur cartographie et les mesures de chaque enjeu.

- L'Eau ;
- La Zone Intermédiaire (ZI) ;
- L'Élevage et les prairies ;
- La Biodiversité ;
- Le Pastoralisme



Cadre régional en Nouvelle-Aquitaine →

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/cadre-regional-en-nouvelle-aquitaine-r832.html>



Synthèse des principes d'organisation



1. Échelon **national** (PSN) :

- Établissement du catalogue national des mesures
- Détermination des montants

2. Échelon **régional** (PSR) :

- Cartographie des enjeux
- Identification des mesures retenues par enjeu
- Détermination des paramètres régionaux
- Éligibilité des surfaces
- Plafonnement par exploitation
- Validation des PAEC et affectation des enveloppes réservataires

3. Échelon **local** (PAEC) :

- Cartographie de l'enjeu au sein du PAEC
- Identification des mesures retenues
- Détermination des paramètres locaux
- Identification des critères de sélection des dossiers

4. Échelon **AGRICULTEUR**

- Application des cahiers des charges des MAEC

ACTIONS ET ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

- **Les MAEC proposées répondent aux enjeux de protection des sols et de l'eau, tant qualitatifs** (diminution de la pression en fertilisants, diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires, diminution de l'érosion et de lixiviation par les pratiques culturales telles que la couverture des sols et le semis direct) **que quantitatifs** (diminution de la quantité d'eau irriguée).
- **Les mesures offrent plusieurs niveaux d'ambition**, qui seront sélectionnés en fonction des enjeux du territoire, et permettront d'assurer la meilleure réponse par exemple dans les aires de captage d'eau potable menacées par la pollution.
- **Pour la première fois, des MAEC s'adresseront aux élevages de monogastriques et rémunèreront des mesures en faveur du bien-être des porcs et volailles**, telles que l'agrandissement des parcours et leur maintien en herbe. **Le bien-être des herbivores** (ruminants et équins) sera au cœur de nouvelles MAEC dédiées qui rémunèreront notamment l'accès accru à l'herbe et la diminution de la part de maïs et de la part de concentrés dans leur alimentation.
- **Les MAEC restent également un outil incontournable de protection et de restauration de la biodiversité.** Elles rémunèrent la protection des espaces emblématiques (zones humides, prairies à haute valeur environnementale, etc.), la création de couverts écologiques s'inscrivant dans la trame verte, les mesures localisées protégeant la reproduction des espèces en danger (râle du genêt, outarde canepetière, tourterelle des bois, etc.), et globalement favorisent la protection et l'alimentation des pollinisateurs (diminution des pesticides, diversification des cultures, etc.).
- **Les mesures pour la biodiversité et l'élevage favorisent indirectement la ressources en eau au niveau qualitatif et quantitatif.** De plus, la plupart des MAEC participent à **la lutte contre le changement climatique** en exigeant des pratiques favorables au stockage de carbone, à la diminution des émissions de gaz à effet de serre, et à l'adaptation et la résilience des exploitations et des territoires. Autant de pratiques qui, pour un grand nombre, contribuent indirectement à la préservation de la ressource en eau.

Financeurs :

État, Agence de l'eau Adour-Garonne et Agence de l'eau Loire-Bretagne, FEADER

Partenaires du dispositif :

Ensemble des structures souhaitant porter et animer des mesures agroenvironnementales et climatiques sur un territoire (Chambres d'agriculture, associations de protection de l'environnement et de la nature, parcs régionaux, syndicats d'eau, communautés d'agglomération, ...)

Le Pacte est relayé au travers du site Notre eau Notre avenir

Contacts



DRAAF OCCITANIE
Christian SCHWARTZ
christian.schwartz@agriculture.gouv.fr

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE
Blandine SOUCHE
blandine.souche@agriculture.gouv.fr



AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
Nathalie GAUTIER
nathalie.gautier@eau-adour-garonne.fr



RÉGION NOUVELLE AQUITAINE
Manon LARROQUERE
manon.larroquere@nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION OCCITANIE
Manon RIGAL
manon.rigal@laregion.fr



LA COOPÉRATION AGRICOLE OCCITANIE
Guillaume DYRSKA
g.dyrszka@coopoccitanie.fr



LA COOPÉRATION AGRICOLE NOUVELLE AQUITAINE
Vincent DREVET
vdrevet@na.lcoopagri.coop



CHAMBRE D'AGRICULTURE OCCITANIE
Elisa CARON GIAUFFRET
elisa.caron-giauffret@occitanie.chambagri.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE
Violaine LEYCURAS
violaine.leycuras@na.chambagri.fr



INRAE
Laurence DENAIX
laurence.denaix@inrae.fr

Coordination et Animation du Pacte
Clara VIANEY
clara.vianey@ceresco.fr

Réalisation graphique : Efil